



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

14^e séance plénière

Mardi 2 octobre 2007, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Maxime Bernier, Ministre des affaires étrangères du Canada.

M. Bernier (Canada) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette illustre Assemblée. Les Nations Unies sont la manifestation même de l'engagement que nous avons tous pris de contribuer à la paix et à la sécurité, et de créer de meilleures conditions de vie dans un plus grand climat de liberté. Pour sa part, le Gouvernement que je représente n'a jamais cessé de renforcer son action sur la scène internationale. Le Gouvernement canadien est un interlocuteur responsable et une puissance engagée. Nous sommes guidés par des principes inébranlables. L'engagement du Canada n'est pas lié seulement à nos intérêts, mais surtout aux valeurs qui animent les Canadiens et qui ont pour noms la liberté, l'état de droit, la démocratie et les droits de la personne. Ce sont ces valeurs qui sous-tendent notre présence en Afghanistan, en Haïti, au Soudan et ailleurs dans le monde.

(l'orateur poursuit en anglais)

Et ce sont ces mêmes valeurs et aspirations que l'on retrouve dans le préambule de la Déclaration

universelle des droits de l'homme : la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. L'Article premier de la Déclaration précise que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Ce ne sont pas des principes abstraits. Ce sont des principes concrets et réels, qui ont des effets immédiats et profonds. Il ne suffit pas de les promouvoir. Il faut les protéger et les défendre, en particulier lorsqu'ils sont bafoués en Afghanistan, en Birmanie, au Soudan, en Iran et ailleurs.

À Kaboul, le Secrétaire général Ban Ki-moon a réaffirmé le désir de l'ONU de stabiliser l'Afghanistan. Le Canada a mis en œuvre son engagement politique et ses capacités pratiques pour rétablir la sécurité, la démocratie, les droits de la personne et la prospérité dans ce pays.

Le Canada est d'avis que c'est l'ensemble de la communauté internationale qui doit appuyer la reconstruction de l'Afghanistan. Des organisations internationales, telles que l'ONU, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Banque mondiale, doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun. Aucun pays ne peut accomplir une telle tâche à lui seul. Afin de mettre en œuvre intégralement les décisions du Conseil de sécurité, nous devons travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan ainsi qu'avec nos amis et alliés.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



(l'orateur reprend en français)

Nous nous assurons du succès de notre engagement en y mettant les moyens nécessaires, comme c'est le cas pour notre mission en Afghanistan. C'est au nom d'un mandat clair de l'ONU que le Canada s'est joint à la coalition de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS). Plus de 60 pays et organisations internationales se sont engagés, avec nous, à aider le Gouvernement afghan démocratiquement élu à reconstruire son pays.

Nous croyons que les efforts déployés par les pays et les organisations œuvrant en Afghanistan sont louables et témoignent des principes de base soutenus par les Nations Unies. Le défi est grand, nous le savons, mais les principes que nous défendons sont encore plus importants.

Les pays engagés en Afghanistan sont unis par une même conviction. Il n'y a pas de reconstruction possible sans sécurité. La démocratie et la stabilité politique ne peuvent s'épanouir dans un climat de terreur. Aucun service de santé et d'éducation ne peut être dispensé là où l'anarchie règne. Il est impossible de contribuer au développement économique là où il n'y a que chaos. La sécurité est le pilier indispensable sur lequel tout repose. Et la sécurité à long terme passe par un investissement durable dans le développement du pays. L'un ne va pas sans l'autre.

Grâce à l'aide du Canada et de la communauté internationale, l'Afghanistan a fait des progrès. Des policiers afghans sont formés actuellement, des réfugiés afghans rentrent chez eux, et les enfants afghans apprennent à lire et à écrire. Le Canada a un impact direct et concret sur la vie des Afghans et contribue à la réalisation de la vision d'avenir mise en avant dans le Pacte pour l'Afghanistan, signé en 2006. Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel que les Nations Unies, ainsi que le Gouvernement afghan, assurent la réalisation de ce Pacte. En dépit de soubresauts d'intimidations et de violence, la situation des Afghans progresse.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'an dernier, le Premier Ministre Harper a insisté ici même sur le fait que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan constituait la mission politique spéciale la plus importante de l'ONU. Le Gouvernement canadien continue d'appuyer le rôle de leadership des Nations Unies en Afghanistan. C'est

pourquoi le Canada est d'accord pour que l'on désigne un nouvel envoyé spécial de haut niveau pour l'Afghanistan.

Au cours de l'année écoulée, notre gouvernement a montré son engagement multidimensionnel envers cette Mission. Nous avons augmenté l'aide au développement, accentué notre présence diplomatique et rehaussé notre engagement militaire. Nous saluons la résolution 1776 (2007) du Conseil de sécurité. Elle prolonge le mandat de la FIAS et exhorte les États Membres à fournir du personnel, de l'équipement et des fonds. Le Gouvernement canadien encourage les membres de cette Assemblée à appuyer activement cette résolution et sa mise en œuvre.

(l'orateur reprend en français)

Nous devons aussi relever d'autres défis bien sûr. En Haïti, par exemple, le Gouvernement canadien demande au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti. Il s'agit du plus important programme de développement et de la plus imposante mission de stabilisation du Canada dans les Amériques.

En Birmanie aussi, il est impératif de rétablir la démocratie et les droits de la personne. Nous nous attendons à ce que les Nations Unies soient à l'avant-garde de ces efforts, rien de moins. Parfois, nous n'étions pas d'accord avec les décisions et les méthodes du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, mais la tenue d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme concernant la Birmanie est un exemple du type d'activisme et d'engagement que le Canada attend de cet organe, surtout lorsqu'il traite avec les pays qui perpétuent des violations des droits de la personne.

Au Soudan, des missions novatrices de maintien de la paix créent un cadre de sécurité sur lequel nous pourrions bâtir une paix durable. La communauté internationale doit faire preuve de volonté politique pour trouver de nouvelles solutions. Ces solutions doivent porter non seulement sur la cessation immédiate des violations affreuses des droits de la personne qui ont lieu quotidiennement au Darfour, mais également sur les questions de liberté et de démocratie, sur lesquelles doit reposer une paix durable. Le Canada poursuit sa grande contribution d'assistance humanitaire et d'équipement au Soudan. Nous condamnons bien sûr l'attaque intolérable contre les soldats de la force de l'Union africaine.

Les défis auxquels nous devons faire face pour préserver notre sécurité sont d'une telle ampleur qu'aucun pays ne peut à lui seul espérer les relever. Nous, les États Membres, pouvons et devons faire preuve de détermination et de volonté politique pour que l'ONU soit véritablement le reflet des principes que ses fondateurs ont voulu lui insuffler.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Canada est et demeurera un partenaire fiable pour tous les pays qui souhaitent promouvoir la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Le Président *(parle en anglais)* : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Raphael Tuju, Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya.

M. Tuju (Kenya) *(parle en anglais)* : C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale. Je me joins aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Ma délégation a toute confiance dans votre capacité à relever ce défi. Nous vous assurons de notre appui.

Je tiens à féliciter votre prédécesseur, Sheika Haya Rashed Al-Khalifa, pour l'habileté avec laquelle elle a dirigé la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Je saisis également cette occasion pour féliciter à nouveau le Secrétaire général de sa nomination. Ma délégation se félicite de sa détermination à renforcer les piliers de l'ONU : sécurité, développement et droits de l'homme.

L'an passé, lorsque j'ai eu le privilège de prendre la parole devant cette Assemblée, j'ai abordé la question de la Somalie et la manière dont la dynamique dans ce pays avait eu un impact dans nos capitales et dans des villes dans le monde telles que Toronto, Stockholm, Rome, Nairobi et Mogadishu. Même les pays qui se trouvent à des milliers de kilomètres de là et qui ont peu de contacts avec la Somalie ont été à tout le moins contraints de faire face à la réalité que nous sommes devenus un village planétaire, lorsque leurs ressortissants naviguant dans les eaux internationales ont été enlevés ou pillés par des pirates dans l'océan Indien le long des côtes somaliennes.

Je voudrais remercier l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité d'avoir écouté notre plaidoyer pour la région. J'appelle à une collaboration plus étroite de la communauté internationale dans le règlement des problèmes complexes et difficiles de la Somalie.

Toutefois, dans le cadre de tous ces problèmes, il existe plusieurs possibilités favorables dont nous devons tirer profit pour empêcher d'atroces souffrances humaines, notamment pour les femmes et les enfants, dans ce pays frère.

M. Romero-Martínez (Honduras), Vice-Président, assume la présidence.

Ma délégation félicite l'Union africaine de son appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous rendons un hommage particulier aux troupes ougandaises pour le rôle important qu'elles jouent en Somalie dans des conditions particulièrement délicates. Nous appelons au déploiement du reste des troupes de maintien de la paix afin de renforcer l'AMISOM. Le Kenya appelle également l'ONU à assumer une plus grande responsabilité en Somalie conformément à la résolution 1772 (2007) du Conseil de sécurité. Une présence onusienne sur le terrain compléterait les efforts régionaux et internationaux visant à promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation en Somalie.

Le Kenya soutient sans équivoque la réconciliation nationale en Somalie. Nous la voyons comme un processus, et non comme un événement unique. Nous encourageons vivement tous les acteurs politiques qui ont jusqu'ici boycotté les pourparlers à se joindre au processus car, quel que soit le temps que cela prendra, le règlement final de la crise somalienne ne se fera que lorsque tous les Somaliens accepteront de s'asseoir autour de la table des négociations et de discuter. La région et la communauté internationale doivent soutenir ce processus. En fin de compte, c'est le peuple somalien qui peut aplanir ses divergences dans un esprit de compromis. En ce qui nous concerne, nous, la communauté internationale, nous devons honorer nos promesses en fournissant les ressources nécessaires à la Somalie. Le problème de la Somalie est peut-être moins visible aujourd'hui, probablement parce qu'il est éclipsé par le conflit au Darfour, mais la crise en Somalie est loin d'être finie.

Selon le *Rapport sur la sécurité humaine de 2005*, le nombre de conflits armés dans le monde a diminué de 40 % au cours des 13 dernières années. La conclusion générale du Rapport selon laquelle les conflits deviennent moins fréquents dans le monde en général ainsi qu'en Afrique est très encourageante. Le conflit dissuade les investissements et impose des souffrances humaines intolérables. La fin des guerres en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au

Burundi, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan constitue un fait positif en Afrique.

Tout en nous réjouissant de la fin de ces guerres, il est impératif que la communauté internationale réalise les investissements urgents et nécessaires pour prévenir la récurrence de ces conflits. Les populations locales doivent recueillir les dividendes de la paix pour pouvoir la maintenir.

Le Kenya appelle à un renforcement des partenariats entre l'Union africaine et le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU en matière de coopération politique et technique, ainsi que des partenariats avec les organisations sous-régionales du continent. Les capacités et les moyens de maintien de la paix de l'Union africaine doivent être renforcés par un soutien financier, technique et logistique. La mort de nombreux soldats de l'Union africaine au Darfour récemment souligne combien il est urgent que l'ONU apporte un soutien logistique aux missions de l'Union africaine au sein des cadres convenus. À cet égard, ma délégation se félicite de l'initiative du Secrétaire général de fournir une assistance à l'Union africaine pour accroître ses capacités militaires et renforcer son rôle de médiation dans le règlement des conflits.

L'ONU a consacré beaucoup de temps et de ressources dans le domaine du désarmement et du développement. La prolifération des armes légères et de petit calibre illicites dans la corne de l'Afrique continue de porter atteinte à notre sécurité et à notre développement. Elle a contribué à rendre notre région très dangereuse.

Pour relever ce défi, les États de la région se sont réunis en 2000 et ont signé la Déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération des armes légères dans la région des Grands Lacs et la corne de l'Afrique. Cette Déclaration est devenue en 2004 un Protocole juridiquement contraignant, le premier instrument intergouvernemental de ce type traitant de la prolifération des armes légères. En 2005, le Protocole a créé le Centre régional sur les armes légères (RECSA) dont le principal objectif est de fournir un cadre global pour la lutte contre l'offre d'armes légères et de petit calibre illicites dans la région. En raison de l'importance de ce Centre, le Kenya a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale d'une question pour inviter le RECSA à participer aux travaux de l'Assemblée en tant qu'observateur. Il

importe de s'attaquer au problème de la prolifération des armes légères; nous sommes face à des groupes d'intérêt internationaux très puissants de producteurs et marchands d'armes légères.

Le Kenya est l'un des six coauteurs du projet de résolution sur un traité sur le commerce des armes qui a été adopté à une écrasante majorité à la dernière session de l'Assemblée générale en tant que résolution 61/89. Dans cette résolution, l'Assemblée générale prie le Secrétaire général, entre autres, de solliciter les vues des États Membres sur la viabilité, le champ d'application et les paramètres généraux d'un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes. Nous félicitons le Secrétaire général des progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de la résolution. Nous nous réjouissons à la perspective de la constitution d'un groupe d'experts gouvernementaux qui commencera ses travaux l'an prochain et attendons avec intérêt le rapport de ce groupe à l'Assemblée générale à sa prochaine session.

J'ai eu récemment l'occasion de m'adresser à un groupe de Ministres des affaires étrangères des pays d'Europe, notre proche voisin, sur plusieurs sujets qui déterminent de plus en plus notre relation avec le reste du monde, dont l'immigration illégale. L'ironie de l'histoire veut qu'à une époque, mes frères et sœurs malchanceux qui ne pouvaient pas fuir suffisamment vite étaient capturés, réduits en esclavage et embarqués sur des bateaux qui traversaient les océans dans des conditions très inhumaines. Un grand nombre d'entre eux ont péri au cours de la traversée vers différentes parties du globe où ils étaient envoyés pour travailler comme esclaves.

Aujourd'hui, beaucoup de mes frères et sœurs s'offrent souvent volontairement et cèdent les économies de toute une vie pour s'embarquer sur des bateaux qui traversent les océans dans des conditions inhumaines presque similaires. Nombre d'entre eux ont perdu la vie au cours du voyage. Ils jouent au chat et à la souris, tentant d'éviter les patrouilles des gardes frontière accompagnés de chiens pisteurs et équipés de systèmes de surveillance électronique, pour avoir la possibilité de vivre asservis la plus grande partie de leur vie pour un salaire minimal.

L'histoire se répète. Pourtant, tant de choses ont changé. Et j'en reviens à mon affirmation: les distances qui nous séparent se sont réduites et désormais, nous ne pouvons que constater que, dans ce village planétaire, un phénomène tel que celui des

réfugiés économiques va causer un grand traumatisme au sein de nos communautés. On peut construire des murs gigantesques, mettre en place et accroître le nombre des patrouilles de gardes frontière qui se font de plus en plus menaçants, et rendre l'immigration beaucoup plus difficile, mais le répit ne peut être que temporaire. On peut répandre un sentiment xénophobe, en particulier à l'approche d'élections nationales. Mais c'est comme un emplâtre sur une jambe de bois, qui n'a aucun effet sur les raisons fondamentales de la crise dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Même dans les pays les plus développés, si la société ne tente pas de remédier aux problèmes et aux pressions qui existent dans les quartiers pauvres et défavorisés, les solutions telles que la migration vers les banlieues et la construction de barrières autour de certains quartiers n'apporteront qu'un répit passager. La criminalité ne perdra pas de son intensité. Agressions, braquages de voitures, enlèvements et autres actes de violence se multiplieront. Nous devons tenter de remédier aux problèmes fondamentaux de nos quartiers pauvres pour le bien non seulement de ceux qui y vivent, mais également de ceux qui vivent dans des zones relativement riches.

Je ne parle pas de science balistique ni de concept d'ingénierie sociale très complexe. Nous devons tous bien comprendre que, dans notre village planétaire, il est dans notre intérêt à tous de collaborer pour faire front à la conspiration des facteurs qui créent autant de pressions et de tensions au sein de nos pays et entre eux. Nous devons être suffisamment réfléchis pour admettre que les jeunes gens sans emploi et insatisfaits vivant dans un pays déferleront tôt ou tard sur les capitales d'autres pays et y causeront des problèmes.

À tout le moins, le phénomène du changement climatique planétaire doit nous faire comprendre que nos destinées en tant qu'êtres humains sont inextricablement liées. Les émissions des véhicules qui circulent à New York ont les mêmes incidences sur notre village qu'est la Terre que l'abattage des forêts équatoriales en Afrique pour fabriquer le charbon de bois. Ces deux comportements peuvent être à l'origine des inondations dues au changement climatique dans une région aussi éloignée que la Chine.

En tant qu'habitants du village planétaire, il serait certainement judicieux que nous reconnaissions que si les politiques et les actions des pays riches nous condamnent à la pauvreté absolue, il ne faudra pas attendre longtemps pour que la pression qui grandit

dans mon pays se propage dans leurs régions, peut-être sous la forme d'immigration illégale, de terrorisme ou sous toute autre forme. Toutefois, tôt ou tard, nous devons tous payer les conséquences des politiques égoïstes et à courte vue de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

C'est pourquoi il importe qu'au moment où nous parlons de réforme et de changement de modèle au sein de ces institutions internationales, nous adoptions la bonne attitude : personne ne fait de faveur à autrui. Nous sommes tous à bord de ce petit bateau appelé la Terre. Si les puissants pensent qu'ils ont l'avantage sur la scène internationale et qu'ils sont en train de remporter une bataille, la victoire ne peut qu'être temporaire. La seule vraie victoire est celle qui ne laisse que des gagnants. Lorsqu'une grande partie du monde y perd, l'issue est insoutenable. Elle suscite la colère et l'envie de vengeance.

La plupart des ressources et la capacité de changer notre monde pour un monde meilleur sont entre les mains des pays développés. Les ressources nécessaires sont plus que suffisantes dans les pays qui en sont dotés. Ce que nous devons faire pour changer les choses est simple et évident. Cependant, en tant que dirigeants du monde, nous devons assumer la culpabilité collective de ne pas avoir réussi à déployer des efforts pour trouver des solutions.

Je viens d'un pays qui se trouve dans une région, par exemple, où des facteurs tels que la pauvreté et le manque d'éducation contribuent à créer des tensions et à déstabiliser nos communautés et nos pays. Il y a un lien autocatalyseur entre la pauvreté et le manque d'éducation. Ceux qui sont peu éduqués deviennent en général plus pauvres. Et ceux qui sont plus pauvres sont en général peu éduqués. Il y a également un lien d'interdépendance entre la pauvreté et le manque d'éducation scolaire, d'une part, et les tensions interethniques, claniques, religieuses et même raciales, d'autre part. Cela débouche inmanquablement sur des sociétés instables.

Lorsque les gens sont pauvres et peu éduqués, leur point de référence se réduit souvent à leur identité ethnique, clanique, religieuse ou raciale. À quelques exceptions près, les gens éduqués et aisés peuvent au moins fonctionner à un niveau plus élevé. Un médecin, un avocat, un enseignant ou un ingénieur sont généralement moins xénophobes.

Au Kenya, nous l'avons compris et nous reconnaissons par conséquent l'importance de l'éducation. Nous avons consacré jusqu'à 30 % de notre budget annuel à offrir un enseignement primaire gratuit. L'année prochaine, l'enseignement secondaire sera gratuit. C'est le type d'investissement social et économique que nous devons tous faire aujourd'hui si nous voulons vivre dans un monde meilleur, plus prospère et plus stable dans 10 ans. Nous pouvons prononcer de beaux discours et nous engager à créer un monde plus sûr, plus convivial et plus prospère. Mais tant que nous ne faisons pas les investissements qui s'imposent dans l'éducation et l'atténuation de la pauvreté, nous ne prononçons que des discours creux.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont des objectifs importants à moyen et long terme, à un horizon de 10 ans en général. Cependant, nos démocraties adoptent des calendriers à plus brève échéance, à un horizon de 4 ou 5 ans. Dans les pays tant développés que moins avancés, bon nombre de dirigeants font généralement ce qu'ils doivent pour durer et remporter les élections suivantes. Même avec les meilleures intentions, la nature et la portée des enjeux de développement auxquels nous devons faire face sont telles qu'on ne peut les surmonter uniquement avec des programmes d'aide publique au développement qui sont mis en œuvre et achevés dans les limites du calendrier politique de régimes qui se succèdent. Dans ce domaine, nous avons besoin d'un changement de modèle et d'une vision à plus long terme.

En conclusion, nombre de nos pays croulent aujourd'hui sous le poids de la dette internationale. C'est à ceux qui se sont effondrés qu'a été proposé un parachute après leur effondrement. Je trouve cette mentalité de fossoyeur stupéfiante.

Je ne veux pas blâmer la génération actuelle des dirigeants des pays développés pour le statu quo. Je sais qu'il s'agit d'un principe financier et économique. La plupart des dirigeants actuels de ces pays sont innocents. Les transactions qui ont été conclues dans le passé, qui sont la cause de l'endettement qui nous accable aujourd'hui, n'existent plus. Il faut pourtant bien que je dise que la charge et le fardeau de notre dette internationale est lourde et nous affaiblit. Une grande partie de cette dette n'aurait pas dû être contractée du tout; une certaine complicité de part et d'autre dans ce manque d'honnêteté a prévalu, avant que nous, dirigeants d'aujourd'hui, n'entrions en scène.

Il importe qu'aujourd'hui, nous assurions l'avenir de tous nos enfants, qui partageront ce monde de plus en plus interdépendant. Nous devons abandonner une fois pour toutes ces situations négatives, comme les dettes injustifiées du passé, qui ne peuvent que susciter colère et amertume et porter préjudice aux générations futures. Nous devons consentir aujourd'hui les sacrifices et les investissements nécessaires pour l'avenir de l'humanité. Cette décision serait favorable à nous tous, et pas seulement à un seul groupe.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Basile Ikouebe, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie de la République du Congo.

M. Ikouebe (Congo) : Obligé de partir de New York plus tôt que prévu en raison de pressantes contraintes de calendrier, le Président Denis Sassou-Nguesso m'a chargé de m'adresser à cette Assemblée en son nom pour partager avec les autres États Membres les vues du Gouvernement congolais sur les points inscrits à l'ordre du jour de la présente session.

Au nom de ma délégation, je voudrais d'abord remercier votre prédécesseur, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, de Bahreïn, pour l'excellent travail qu'elle a accompli, avant de féliciter M. Srgjan Kerim de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Les priorités en cinq points qu'il a énoncées et la feuille de route sur les changements climatiques dont il a annoncé la préparation lors de son élection représentent un agenda conforme aux objectifs poursuivis par l'ONU depuis le Sommet du Millénaire de septembre 2000. Il peut compter sur la coopération de ma délégation à l'occasion de l'examen de ces points.

À S. E. M. Ban Ki-moon, dont c'est la première expérience de l'Assemblée générale en tant que Secrétaire général, je voudrais réaffirmer l'engagement de mon gouvernement à accompagner la dynamique qu'il entend imprimer à notre Organisation. Mon pays est sensible aux multiples marques d'intérêt qu'il n'a cessé de nous témoigner depuis son élection l'année dernière. J'en veux pour preuves, entre autres, la visite qu'il a effectuée à Brazzaville en janvier 2007 et le choix porté sur un fils de notre pays, M. Rodolphe Adada, ancien Ministre des affaires étrangères du Congo, pour diriger l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous lui en sommes vivement reconnaissants.

Après les violentes crises qui l'ont secoué à la fin des années 90, le Congo a progressivement retrouvé la paix et la stabilité à travers le dialogue politique et la réconciliation nationale, qui demeurent des objectifs permanents. Le retour de nombreux Congolais qui se sont exilés pendant les guerres civiles participe de cette évolution positive. Les élections législatives qui viennent de se dérouler dans le calme sont bien la marque d'une vie démocratique apaisée. Une telle dynamique favorable a besoin naturellement d'être accompagnée, encouragée et soutenue par la communauté internationale.

Malgré d'énormes pertes en vies humaines et de considérables destructions matérielles, le Congo, à la sortie de la guerre civile, n'a pas été considéré comme un pays sortant d'un conflit. Il a dû faire face, sur fonds propres, au vaste chantier des réparations et de la reconstruction. C'est pourquoi nous nous sommes résolument engagés dans de difficiles négociations avec les institutions de Bretton Woods en vue d'un programme qui vise l'allègement de la dette, la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la lutte contre la pauvreté. Nous visons également la relance économique. Dans ce contexte, pour ne pas aggraver le sort quotidien de la majorité qui ne dispose déjà pas du minimum vital, nous veillons à ce que ces négociations ne constituent pas un fardeau insupportable pour notre peuple. Nous espérons donc atteindre le point d'achèvement dans des délais qui ne retardent pas trop la mise en œuvre des nécessaires réformes attendues.

Le retour à la paix et à la stabilité a permis à mon pays de reprendre sa place sur la scène internationale. Dans moins de trois mois, le Congo achèvera son mandat comme membre non permanent du Conseil de sécurité. Pendant une vingtaine de mois, nous avons participé aux travaux du Conseil dans un esprit constructif, en privilégiant le règlement des différends par la voie pacifique et le dialogue, la recherche du compromis et le renforcement du multilatéralisme. Notre participation nous a confortés dans la nécessité et l'urgence de la réforme de cet organe principal de l'ONU en charge de la paix et de la sécurité. Notre position – celle de l'Afrique – est bien connue sur cette question. Nous mettons également l'accent sur l'amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité, pour plus de transparence et une participation plus large à la préparation des décisions.

Au moment où le Président congolais, S. E. M. Denis Sassou-Nguesso, a assumé la présidence de

l'Union africaine en 2006, le Congo a eu l'occasion de parler au nom d'un continent qui constitue le gros de l'agenda du Conseil de sécurité. Nous avons plaidé pour le renforcement du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, afin de veiller à ce que les décisions du Conseil de sécurité prennent en compte les préoccupations des pays africains et soient, de ce fait, légitimes et applicables. Nous avons plaidé pour un dialogue permanent entre le Conseil de sécurité d'une part, et d'autre part l'Union africaine – à travers son Conseil de paix et de sécurité – et les États africains dans leur ensemble ainsi que les parties en conflit.

Nous avons encouragé la communauté internationale à rester engagée en République démocratique du Congo, à travers la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, y compris après les élections, qui ont certes constitué une grande avancée, mais qui laissent en suspens les questions de paix dans l'est, du désarmement des bandes armées, du rapatriement des combattants étrangers et de la reconstruction économique. Une telle évolution peut être facilitée dans le cadre du pacte signé à l'issue du deuxième Sommet de la Conférence internationale sur les Grands Lacs, qui constitue un mécanisme régional approprié.

En Côte d'Ivoire, après beaucoup d'incertitudes, il est réconfortant de noter que le processus engagé par l'accord de Ouagadougou ouvre des perspectives d'une sortie de crise, qu'il nous faut encourager et accompagner.

Les mêmes perspectives d'évolution encourageante se présentent aujourd'hui pour le Darfour après l'adoption de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité. Le chef de l'État congolais, dans une déclaration lors du sommet du Conseil tenu le 25 septembre, a invité la communauté internationale à saisir cette occasion pour agir avec la conscience de l'urgence.

Il s'agit notamment d'accélérer le rythme sur les trois volets suivants, tels qu'ils ressortent de la réunion de haut niveau sur le Darfour, tenue ici à New York le 21 septembre. D'abord, le dialogue politique, qui reprend à partir du 27 octobre à Tripoli, auquel toutes les parties doivent participer, en tenant compte de l'esprit d'ouverture notable dont a fait preuve le Gouvernement soudanais, qui a décidé d'observer un cessez-le-feu dès le commencement des pourparlers de Tripoli. Et pour les parties qui seraient réticentes, des

sanctions devraient être envisagées. Pour encourager cette initiative de dialogue politique qui conditionne toute réussite de l'engagement de la communauté internationale au Darfour, mon gouvernement a décidé de contribuer au Fonds d'affectation spéciale créé à cet effet par le Secrétaire général.

Ensuite, le maintien de la paix par le déploiement de la MINUAD. Il s'agit d'une décision hautement significative qu'il faut appliquer sans trop de retard pour éviter tout recul politique et toute détérioration de la situation sur le terrain. Sur ce volet également, mon gouvernement a manifesté sa solidarité en décidant de dépêcher un contingent, tout comme il dispose déjà d'observateurs militaires dans le cadre de la Mission de paix de l'Union africaine au Soudan. C'est le lieu pour ma délégation de condamner vigoureusement le récent attentat perpétré contre les soldats de la paix de l'Union africaine à Haskanita, dans le sud du Darfour. Nous demandons que les auteurs d'un tel crime soient activement recherchés et punis.

Enfin, l'assistance humanitaire et le relèvement économique, accompagnements plus qu'indispensables de tout effort de stabilisation et de retour à la normale au Darfour. Sur ce chapitre des crises africaines, nous ne saurions passer sous silence le drame somalien. L'Afrique, chacun le sait, s'est engagée à déployer dans ce pays une force, la Mission de l'Union africaine en Somalie, qui mérite d'être vigoureusement soutenue, avec, en perspective, une relève par une force des Nations Unies. La Somalie ne doit pas devenir une crise oubliée. Mais il faut que les Somaliens eux-mêmes assument leurs responsabilités, en s'engageant résolument dans un dialogue politique inclusif qui conduira à une véritable réconciliation nationale.

Jusqu'à la fin de ce mois, le Congo assure la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Notre sous-région n'est jamais restée à l'écart des initiatives internationales concernant la situation dans ses différents pays membres. C'est ainsi qu'un contingent de certains de ces pays contribue à la stabilisation de la situation en République centrafricaine. La vingt-sixième réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, tenue à Yaoundé le 7 septembre dernier, a abouti à une série de conclusions portant notamment sur l'appel à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds en vue d'un appui aux Gouvernements du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Tchad pour

la sécurisation des frontières et l'amélioration des conditions générales de sécurité; l'appui à l'opération multidisciplinaire à déployer pour sécuriser la situation dans les zones frontalières du Tchad et de la République centrafricaine avec le Soudan, objet de la résolution 1778 (2007), du Conseil de sécurité adoptée le 25 septembre; la poursuite de la coopération sous-régionale sur les questions de sécurité avec notamment l'annonce du déroulement de l'exercice militaire de simulation d'une opération de maintien de la paix prévue au Tchad le mois prochain.

Enfin, toujours à Yaoundé, en marge de la réunion du Comité consultatif, une conférence ministérielle sur les questions de sécurité transfrontalière en Afrique centrale a abouti à l'adoption d'une déclaration, qui a valeur d'engagement politique des États de la sous-région, en vue de la mise en place de mécanismes organisationnels, administratifs, juridiques et techniques de coopération dans les zones frontalières, afin de faire face à des phénomènes tels que les mouvements incontrôlés ou forcés de populations, les activités criminelles des bandes armées, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Mon pays demeure également attentif aux menaces qui pèsent sur les autres parties du monde et aux crises qui secouent de nombreuses régions de notre planète. C'est dans cet esprit que nous avons toujours apporté notre soutien à un règlement pacifique du conflit du Moyen-Orient, qui prenne en compte la Feuille de route du Quator et l'Initiative de paix arabe. Nous avons également plaidé pour la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à laquelle devraient participer tous les pays de la région qui peuvent y apporter une contribution utile. Nous accueillons donc avec beaucoup d'intérêt et d'espoir l'annonce de la tenue prochaine de cette conférence en novembre.

Sur le dossier de la non-prolifération nucléaire, nous avons toujours appelé au respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans tous ses volets, y compris le droit de tous les pays de développer la technologie nucléaire à des fins civiles. Nous avons toujours insisté sur la reconnaissance du rôle crucial de l'Agence internationale de l'énergie atomique et sur la nécessité d'un dialogue politique avec les pays dont les programmes nucléaires suscitent des interrogations. À cet égard, nous nous félicitons de l'évolution des négociations avec la Corée du Nord, et

nous encourageons la poursuite du dialogue avec l'Iran pour nous assurer qu'aucun dérapage n'existe dans le programme que ce pays développe.

Enfin, ma délégation voudrait se féliciter de la mobilisation de la communauté internationale autour d'une question cruciale pour l'avenir de l'humanité : la menace réelle que constitue le phénomène des changements climatiques. Maintenant que, grâce à la science, il est clairement établi que c'est l'activité humaine qui est à l'origine de ce fléau, nous convenons avec le Secrétaire général et avec le Président de l'Assemblée que le moment est venu d'agir. C'est pourquoi, nous avons salué la tenue ici même le 24 septembre de la réunion de haut niveau sur ce thème. Le Président du Congo a tenu à participer personnellement à cette réunion pour manifester l'engagement des pays du bassin du Congo – le deuxième poumon écologique du monde après l'Amazonie – dans la lutte en vue de la survie de notre espèce et de la sauvegarde de la planète toute entière. En effet, sur la base d'un plan stratégique appelé « Plan de convergence », établi sur 10 ans, ces pays se sont engagés dans des actions prioritaires nationales et sous-régionales visant la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin.

La conscience que nous avons de notre responsabilité dans cette lutte nous a conduits à coopérer avec les deux autres grands bassins forestiers, l'Amazonie et Bornéo, pour promouvoir de meilleures pratiques forestières et commerciales. La concertation que ces trois bassins ont tenue ici le 24 septembre en marge de la Réunion de haut niveau a permis à nos délégations de se préparer pour une approche commune à présenter à l'occasion de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Bali en décembre prochain.

Pour terminer, force est de constater que notre constant engagement en faveur de la paix et de la sécurité internationales revêt aujourd'hui des facettes multiples. Les changements climatiques méritent donc bien cette attention toute particulière que cette enceinte doit porter sur les grands défis auxquels fait face l'humanité dont elle est la conscience.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Reinaldo Gargano, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay.

M. Gargano (*parle en espagnol*) : D'emblée, je voudrais féliciter M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session.

Au nom de mon pays, l'Uruguay, et de la liberté, je voudrais rendre hommage au mahatma Gandhi et à tous ceux qui, aujourd'hui, célèbrent la Journée internationale de la non-violence.

La République orientale de l'Uruguay voudrait, pour commencer, réaffirmer son attachement continu aux principes et orientations qui sont et continueront d'être à la base de son action internationale : l'égalité souveraine de États, le rejet de l'emploi ou de la menace de la force, le règlement pacifique des différends internationaux assorti du respect et de l'appui aux institutions de droit international, l'attachement au droit international, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, l'autodétermination des peuples, la promotion des droits de l'homme, la coopération internationale en matière économique et sociale, l'appui au multilatéralisme et la recherche de solutions collectives, consensuelles, respectueuses du droit et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ce qui sous-entend le rejet de toute tentative d'imposer la volonté d'un État à d'autres États.

L'application de ces principes est entravée par l'attitude de certains États dominants qui imposent leurs décisions illégitimes, provoquant ainsi des conflits qui touchent une grande partie de l'humanité et les pays les plus faibles, et qui, surtout, amoindrissent l'autorité juridique et politique de l'ONU. Il est clair aujourd'hui que des intérêts économiques prépondérants se cachent derrière ces attitudes.

Conformément à la proposition du Président, nous aborderons l'ordre du jour proposé, en commençant par la question des changements climatiques.

Lors de la Réunion de haut niveau qui s'est tenue ici le 24 septembre dernier, l'Uruguay a exprimé ses vues et a abordé les différentes facettes du problème, qui place les pays moins développés dans une situation grave et paradoxale : s'il est vrai qu'ils ne réalisent pas d'activités contribuant de manière significative au réchauffement planétaire, ce sont eux qui en souffrent le plus et qui sont les plus vulnérables à ses effets.

Malheureusement, nous le savons, certains pays très industrialisés, responsables de l'émission de

millions de tonnes de gaz qui sont à l'origine du réchauffement de la planète et des changements climatiques, ne se montrent pas disposés à réduire ces émissions ni à coopérer avec la communauté internationale pour compenser leurs effets. Il faut exiger de ces pays qu'ils signent le Protocole de Kyoto et qu'ils contribuent proportionnellement à leur responsabilité dans la genèse du problème, de façon à ce que cette bataille soit menée solidairement par tous les pays de la planète.

Pour les pays dont la production est essentiellement agricole, comme c'est le cas de l'Uruguay et de nombreux autres pays non développés, le climat est un facteur décisif pour leur développement, et les changements spectaculaires de notre climat, qui se manifestent de manière de plus en plus évidente, menacent gravement leur possibilité de progresser et le bien-être de leur population. C'est la raison pour laquelle nos pays affirment qu'en cas de catastrophes particulières, les aides ponctuelles ne leur serviront à rien, pas plus que le fait de dépendre de la bonne volonté des pays riches, mais qu'il faut adopter des mesures efficaces immédiates afin de prévenir ces catastrophes et de prendre aujourd'hui des engagements pour que l'on évite de continuer de contribuer à la création de conditions propices à ces catastrophes.

S'agissant de la question du financement du développement, nous devrions commencer par nous demander ceci : quelles ont été les causes du sous-développement, de la dépendance économique et politique et de la pauvreté de milliards de personnes qui vivent principalement dans le sud de la planète?

Pour ce qui est des sources de ce financement, ce qui nous vient immédiatement à l'esprit, ce sont les organismes financiers tels que la Banque mondiale ou ceux qui, s'efforçant de préserver des budgets – c'est-à-dire les programmes économiques et sociaux – qui reflètent des déséquilibres fiscaux, ont prescrit des recettes économiques telles que celles appliquées par le Fonds monétaire international qui, au lieu de conduire au développement, ont détruit l'appareil productif de régions entières, entraînant par là même chômage, pauvreté croissante et concentration des richesses.

Mon pays, ainsi que d'autres pays de la région sud-américaine, fait partie du Groupe Cairns et du Groupe des 22 et préconise, depuis une vingtaine d'années, des normes équitables en matière d'exportations commerciales, plutôt qu'une ouverture

inconditionnelle des marchés sous prétexte de liberté du commerce, en protégeant en même temps, de façon grossière et impitoyable, les appareils de production mondiaux principaux et en refusant obstinément de respecter le chapitre VI de l'Accord sur l'agriculture annexé à l'Accord de Marrakech dont les objectifs incluent l'élimination des subventions et l'ouverture des marchés. Nous n'avons hélas pas réussi à en convaincre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne.

Pour le dire de manière concise et brève, les pays en développement n'ont pas besoin d'« aide » : ils ont besoin qu'on leur garantisse un libre accès aux marchés et, surtout, que l'on élimine les subventions nationales à la production qui portent atteinte aux garanties de compétitivité si souvent portées aux nues. C'est dans le domaine agricole que les pays du Sud sont tout à fait compétitifs et produisent des produits de consommation de grande qualité qui n'ont généralement pas subi de modification génétique. Un commerce réellement libre leur éviterait de devoir recourir au crédit international et leur permettrait de produire leurs propres ressources pour financer leur propre développement, intégrer leurs économies en vue d'élargir leurs marchés, créer leurs propres institutions de crédit multilatérales et diversifier leurs produits et, par là même, leurs marchés.

L'Uruguay assure actuellement la présidence par intérim du MERCOSUR, et nous sommes des partisans convaincus de l'intégration régionale de tous les pays de l'Amérique du Sud. C'est leur option stratégique en matière de politique étrangère.

Notre continent sud-américain possède toutes les ressources naturelles existantes dans le monde; nous disposons de réserves énergétiques pour plus de 100 ans; nous avons la possibilité de produire des aliments de base pour plus de 4 milliards de personnes; nous disposons des meilleurs réservoirs d'eau douce de la planète et de ressources minérales extraordinaires. Nous sommes donc en mesure de réaliser des progrès économiques et sociaux décisifs pour éliminer la pauvreté.

Malgré tout cela, nous nous trouvons dans une situation absurde et criminelle : sur 400 millions d'habitants en Amérique du Sud, 200 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté; il existe, sur le continent, des zones où les taux de mortalité infantile sont extrêmement élevés, et l'espérance de vie d'une

partie de la population est presque deux fois moindre à celle des pays développés.

Nous ne pouvons oublier que l'Amérique du Sud est, dans notre monde contemporain, un facteur de paix et de stabilité politique. Tous les gouvernements d'Amérique du Sud actuels ont été élus démocratiquement. Nous avons adopté, tant dans le MERCOSUR que dans les États associés, la clause dite démocratique qui stipule que pour appartenir à ces systèmes d'intégration, les pays doivent respecter les principes démocratiques.

C'est pourquoi, après 200 ans de désintégration, nous défendons cette réalisation avec ténacité – pour veiller à ce que les ingérences antidémocratiques et déstabilisantes échouent et à ce que le continent de l'espoir, comme nous l'appelons, ait une incidence sur le monde pour défendre la paix et le respect du droit international, la stabilité démocratique, les libertés fondamentales et les droits de l'homme que ces populations ont retrouvés, au prix de grands sacrifices, après s'être focalisées sur la doctrine de la sécurité nationale pendant des décennies.

L'Uruguay réaffirme son attachement aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour les réaliser, il convient d'assurer une plus grande justice sociale, une meilleure répartition de la richesse et d'établir progressivement de nouveaux critères qui mettent l'économie au service des humains au lieu qu'elle soit un facteur d'esclavage et de pauvreté pour une grande partie de l'humanité – un outil au service de l'enrichissement excessif des groupes privilégiés.

Notre pays connaît les mêmes difficultés que celles auxquelles se heurtent tous les pays en développement pour parvenir à ces objectifs. Le Gouvernement uruguayen actuel a hérité d'un pays qui a connu la pire crise de son histoire avec des niveaux de pauvreté touchant un million de personnes sur une population totale de 3,5 millions; dans des dizaines de milliers de cas, cette pauvreté va jusqu'à la misère abjecte. Tout cela a résulté de l'application d'un modèle économique étranger contraire aux intérêts de la région et de ses peuples.

Faire face à cette réalité nécessitait non seulement des mesures en faveur d'un développement productif à moyen et long terme, mais également des mesures sociales d'urgence. Ainsi, en 2005, nous avons lancé un plan d'urgence qui, en deux ans, a réduit le nombre de pauvres de 120 000, éliminé la pauvreté et

permis la réinsertion sociale d'une grande partie de personnes touchées.

Le Gouvernement est en train de lancer un plan d'équité sociale, qui comprend l'intégration de plus de 500 000 personnes – un septième de la population – au système de santé national, qui subit actuellement des modifications importantes. Ce plan comprend également des allocations d'environ 40 dollars par mois pour tous les enfants fréquentant l'école primaire et d'environ 45 dollars par mois pour ceux qui fréquentent un établissement secondaire ou technique. Tout cela va entraîner un processus positif d'inclusion sociale.

De même, nous envisageons d'élaborer des lois visant à transformer tout le secteur de l'éducation et à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. La scolarisation est désormais obligatoire à partir de 4 ans et nous accordons une importance particulière au problème des abandons scolaires.

Pour l'Uruguay, aucun type de terrorisme n'est acceptable ou justifiable; ni le terrorisme d'État – dont nous avons fait l'expérience pendant les années 70 et 80 et qui est devenu une doctrine de sécurité nationale – ni le terrorisme perpétré par certains groupes en vue d'appuyer leurs revendications sociales, politiques, religieuses ou autres, qui fait des victimes qui sont, en fin de compte, toujours innocentes.

Dans le contexte de l'ONU, l'Uruguay est partie à toutes les conventions du système de lutte contre le terrorisme des Nations Unies. Nous avons présenté des rapports pertinents à tous les comités de l'ONU dans ce domaine.

L'Uruguay est autant préoccupé par les actes terroristes que par leurs causes sous-jacentes, à savoir la promotion de la haine se fondant sur des différences culturelles, politiques, raciales et religieuses; toute référence à un « choc des civilisations » prétendument inévitable; les invasions militaires; et la persistance de conditions d'existence difficiles pour une partie des populations vivant dans des territoires occupés, entre autres. L'interventionnisme, et le non-respect des résolutions de l'ONU visant à régler les conflits, entraînent une aggravation de l'extrémisme et du fanatisme religieux parmi ces peuples et semblent être les facteurs responsables en premier lieu de l'aggravation et de la prolifération des attentats terroristes.

L'Uruguay appelle toutes les cultures et tous les peuples à s'unir dans un dialogue respectueux pour faire en sorte que les aspects différents ou étrangers ne constituent pas un motif d'agression, de discrimination, d'assujettissement ou de haine. Nous appuyons pleinement l'initiative conjointe de l'Espagne et de la Turquie appelée l' « Alliance des Civilisations ».

Aux yeux de l'Uruguay, les opérations de maintien de la paix dans des zones de conflit sont une fonction essentielle non seulement de l'ONU, mais aussi de tous les pays désireux d'œuvrer de concert à l'édification d'un monde meilleur où la paix et la coopération constituent la norme. Notre pays prend actuellement part à 12 missions d'opérations de la paix sur les 15 déployées en Afrique par l'Organisation, en Amérique, en Asie et en Europe. Même si notre population n'est que de 3,5 millions d'habitants, nous sommes le septième fournisseur de contingents par rang d'importance dans le cadre de ces opérations et le plus grand contributeur de contingents par habitant dans le monde.

L'Uruguay a acquis de l'expérience dans les secteurs liés à la consolidation de la paix et la reconstruction dans les zones dévastées par le conflit et offre également une assistance électorale aux États.

En ce qui concerne la réforme des Nations Unies, l'Uruguay estime qu'il faut en priorité renforcer les mécanismes visant à empêcher le déclenchement de guerres préventives, l'interventionnisme et les actions unilatérales qui sont entreprises sans tenir compte de l'opinion de la communauté internationale. Il tient aussi à exprimer son plein appui au Conseil des droits de l'homme, dont nous avons l'honneur d'occuper l'une des vice-présidences. S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, nous espérons que la présente session nous permettra d'aller de l'avant sur la base d'un consensus. L'Uruguay soutient l'inclusion du Brésil comme membre permanent, ainsi que celles de l'Inde, de l'Allemagne et du Japon, et une augmentation du nombre des membres non permanents.

L'efficacité de l'ONU est un thème qui nous concerne tous. L'Uruguay est l'un des pays qui ont été choisis pour le plan-pilote « Unité d'action des Nations Unies », dans le cadre des recommandations du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système. Le Gouvernement uruguayen s'est lui-même engagé à conduire ce projet-pilote en coordination avec les institutions des Nations Unies présentes en Uruguay, en définissant trois domaines stratégiques sur

lesquels appuyer cette coordination : la réforme de l'État, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des stratégies de développement; le développement décentralisé, avec la participation des citoyens; et les politiques visant à éradiquer la pauvreté et les inégalités structurelles.

Enfin, de l'avis de l'Uruguay, tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent renoncer aux schémas qui datent de la seconde guerre mondiale et élaborer des normes organisationnelles pour l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et les autres organes principaux des Nations Unies. Les États Membres doivent faire en sorte que l'ONU entre véritablement dans le XXI^e siècle, garantissant ainsi la paix tout en offrant un forum où promouvoir une vie digne pour les peuples, sur l'axe fondamental de la liberté, qui est la base même de la justice.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vladimir Norov, Ministre des relations extérieures de la République d'Ouzbékistan.

M. Norov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : Permettez-moi, au nom de la République d'Ouzbékistan, de saluer les participants à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale et de souhaiter à cet organe tout le succès possible dans ses travaux.

Je ne pense pas me tromper en disant que la communauté mondiale attend avec intérêt de voir les objectifs de développement formulés dans la Déclaration du Millénaire aboutir à des résultats concrets. Un rôle spécial a été confié à l'ONU dans la réalisation de ces objectifs, notamment l'élaboration d'approches justes et acceptables pour les questions d'accessibilité, d'utilisation et de distribution des ressources naturelles; la préservation durable de l'environnement; la lutte contre les menaces transnationales; et l'établissement d'un monde en développement libre, tolérant et stable dans le contexte de la mondialisation.

L'un des plus grands défis d'aujourd'hui consiste à faire un usage raisonnable des ressources naturelles et, surtout, de l'eau et des ressources énergétiques. La variété et, parfois, l'ambiguïté des approches en la matière font obstacle au processus de développement et donnent lieu à des conflits, voire à des catastrophes écologiques. Le sort de la mer d'Aral en est un exemple frappant. Le recul de cette mer est tragique non seulement pour les peuples d'Asie centrale, mais

aussi pour l'ensemble de la sous-région, pour ne pas dire la totalité de l'Eurasie.

Il faut souligner que le problème réside dans l'utilisation des ressources et des cours d'eau transfrontières qui, depuis des siècles, répondent aux besoins vitaux des États et peuples qui vivent à proximité. La République d'Ouzbékistan estime que toutes les décisions relatives à l'utilisation des cours d'eau transfrontières, y compris la construction de centrales hydroélectriques, ne doivent en aucun cas infliger des dommages à l'environnement ou empiéter sur les intérêts de la population des pays où ces cours d'eau s'écoulent.

La Convention de février 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, la Convention de mars 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, et la Convention de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ont directement trait à l'utilisation raisonnable des ressources hydriques transfrontières. Ces Conventions appellent à une utilisation raisonnable et équitable de ces cours d'eau transfrontières, en tenant particulièrement compte de leur caractère transfrontière, dans le cas des activités qui ont ou sont susceptibles d'avoir des incidences de cet ordre.

En cas de dommages, toutes les mesures doivent être prises pour réparer ou limiter les dégâts et, si nécessaire, il convient d'envisager des indemnisations. Les Conventions des Nations Unies insistent sur le fait que les États partageant des cours d'eau doivent coopérer sur la base de l'égalité souveraine, de l'intégrité territoriale, du bénéfice mutuel et de la bonne foi. Selon ces exigences fondamentales des Conventions, les experts internationaux qui font autorité doivent apporter des garanties que la construction d'installations hydrotechniques n'aura pas de conséquence écologique irréversible et ne mettra pas en péril l'équilibre établi en ce qui concerne l'utilisation des cours d'eau transfrontières par tous les États situés dans le bassin de ces cours d'eau.

Nous sommes convaincus que ces exigences doivent être prises en considération dans la mise en œuvre des divers projets de construction d'installations hydroélectriques en Asie centrale, avec la participation d'entreprises nationales et transnationales, afin de ne pas donner lieu à une dégradation catastrophique de la situation écologique dans la région. Nous rappelons

aux pays investisseurs que nous avons exprimé le souhait de prendre part à la mise en œuvre de tels projets.

La situation qui prévaut actuellement en Asie centrale montre que de nombreux processus contradictoires sont liés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la sécurité non seulement de la région, mais aussi bien au-delà. L'Ouzbékistan a toujours appuyé le relèvement effectif de l'Afghanistan après la guerre. Nous sommes convaincus que la stabilisation de ce pays ne doit pas emprunter la voie de la militarisation, mais au contraire celle de la démilitarisation, parallèlement au règlement des problèmes sociaux et économiques pendant et à l'aide apportée à la population grâce à la participation et l'assistance actives de la communauté mondiale. Il ne fait aucun doute que pour ce faire, il faut avant tout qu'on parvienne à un consensus, que toutes les parties qui souhaitent la stabilisation et la revitalisation de l'Afghanistan prennent des mesures concertées et qu'on arrive à mettre un terme à la menace omniprésente que représente la drogue dans le pays.

La question de la formation et de la promotion d'une idéologie de tolérance, de compréhension mutuelle et de diversité culturelle a pris un caractère de grande actualité dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité sur les plans régional et mondial. La République d'Ouzbékistan apporte sa propre contribution au dialogue entre les cultures et les civilisations, qui doit être mené dans le cadre du droit international, sans pression d'aucune sorte, sans tentative d'imposer des valeurs et normes morales inacceptables, et en veillant à respecter les processus mentaux des peuples qui ont été façonnés sur des siècles et des millénaires. L'à-propos d'une telle approche a été particulièrement mis en avant durant la conférence internationale consacrée à la contribution de l'Ouzbékistan au développement de la civilisation islamique, qui s'est tenue en Ouzbékistan en août 2007 et a rassemblé des universitaires et théologiens de premier plan ainsi que des personnalités gouvernementales et publiques venues du monde entier.

Le fait que l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture ait désigné Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan, comme étant l'une des capitales de la culture islamique constitue une reconnaissance du rôle et de l'importance de l'Ouzbékistan dans la civilisation islamique. L'Ouzbékistan est depuis plusieurs siècles l'un des

centres de l'islam éclairé, qui cherche à renforcer dans la conscience des individus des valeurs aussi éternelles que l'aspiration au bien et à la paix; la tolérance dans les relations interethniques et interconfessionnelles; le respect mutuel et la concorde entre les peuples, quelles que soient leur couleur de peau ou leurs croyances. C'est pourquoi nous sommes gravement préoccupés par certaines interprétations négatives du rôle historique de l'islam et par des distorsions délibérées des faits historiques. Nous nous élevons résolument contre les tentatives de transformer la lutte antiterroriste en islamophobie et en affrontement ouvert ou caché avec le monde islamique.

Dans ces conditions, le rôle de l'Organisation des Nations Unies est plus important que jamais pour encourager et promouvoir la tolérance, la compréhension mutuelle entre les religions et la diversité culturelle. Dans ce contexte, l'Ouzbékistan se félicite du Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix qui se tiendra les 4 et 5 octobre.

Pour terminer, je forme le vœu que les résultats des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session contribueront à l'aboutissement des efforts conjoints des États Membres pour lutter contre les défis et menaces à la sécurité mondiale, ainsi qu'à la poursuite du développement pacifique des nations du monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives.

M. Shahid (Maldives) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser à M. Kerim les plus chaleureuses félicitations de ma délégation pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Son élection à ces hautes fonctions est un hommage rendu à sa sagesse et sa compétence, ainsi qu'une illustration méritée du rôle important joué par son pays sur la scène internationale. Je l'assure de l'entière coopération de ma délégation dans son travail.

Dans le même temps, je tiens à déclarer officiellement que ma délégation est profondément reconnaissante à son prédécesseur, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour la manière admirable dont elle a dirigé les travaux de la soixante et unième session.

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour exprimer la vive satisfaction de ma délégation devant le dévouement et la qualité de direction qu'apporte à sa fonction le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Les Maldives s'engagent à lui fournir leur appui sans faille dans son travail inlassable de promotion des nobles principes de cette Organisation.

C'est en effet un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale en cette journée historique, où l'Organisation des Nations Unies marque la Journée internationale de la non-violence. En ce jour, nous rendons un hommage tout particulier au Mahatma Gandhi, l'un des plus grands hommes de tous les temps.

Les Maldives sont un pays qui a toujours promu la paix, la non-violence, la tolérance et les droits de l'homme. Pourtant, le spectre du terrorisme a fait son apparition aux Maldives le week-end dernier. Samedi après-midi, un engin explosif improvisé a explosé dans une zone commerciale de notre capitale, Malé, blessant 12 passants innocents. Cette attaque non provoquée était la première du genre dans notre histoire. Je voudrais exprimer notre sincère solidarité aux personnes blessées et à leurs familles.

Les Maldives sont un pays connu pour sa tranquillité et son accueil chaleureux. Notre peuple est uni dans une réaction de choc et d'indignation devant le fait que cela s'est passé sur notre sol. Ce choc s'accompagne de la volonté résolue de ne pas laisser de tels actes de lâche agression saper ou menacer l'équilibre de notre société pacifique et harmonieuse. Au nom du peuple maldivien, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier nos nombreux amis dans la communauté internationale pour leurs témoignages de soutien et de solidarité. Je tiens à remercier tout particulièrement les pays qui nous ont fourni services spécialisés, conseils techniques et assistance pour les enquêtes en cours. Enfin, je voudrais saluer le travail de nos fonctionnaires des services de sécurité et d'autres institutions, qui ont réagi à cet incident avec tant de rapidité et de professionnalisme. Cet incident nous rappelle qu'aucun État n'est à l'abri du fléau du terrorisme. Les Maldives condamnent absolument tous les actes de terrorisme, où que ce soit.

Les Maldives, en tant que petit État insulaire de faible altitude, est particulièrement vulnérable face aux périls liés aux changements climatiques mondiaux, fait qu'ont clairement illustré les récentes montées du niveau de la mer qui ont submergé une grande partie du

pays. Depuis 20 ans, les Maldives, ainsi que ses partenaires au sein de l'Alliance des petits États insulaires, sont ainsi aux avant-postes des efforts visant à porter à l'attention du monde la question des changements climatiques et de leurs effets dévastateurs sur les petits États insulaires en développement.

Lorsqu'il est intervenu devant cette Assemblée en 1987, à l'occasion du débat de haut niveau sur l'environnement et le développement, le Président de la République des Maldives, M. Maumoon Abdul Gayoom, a tenu les propos suivants :

« Le profond dilemme de la transition environnementale se joue au niveau planétaire, et ses incidences seront mondiales et se feront sentir à long terme. Même si les Maldives et d'autres pays archipélagiques de faible altitude risquent de subir les effets les plus immédiats et les plus extrêmes d'une montée du niveau des mers dans le monde, il y a potentiellement danger pour une part importante de la population mondiale, dans un avenir proche ... Aucun pays, ni même un groupe de nations, ne saurait lutter à lui seul contre un changement d'ordre mondial de notre environnement. »

Depuis ce débat historique, la communauté internationale a tenu plusieurs conférences et sommets, au cours desquels elle a convenu d'un large éventail de plans et programmes d'action pour s'attaquer aux changements climatiques mondiaux. Toutefois, en tant que communauté des nations, nous ne pouvons que reconnaître, en le déplorant, que la réalité de l'application n'a bien souvent pas été à la hauteur des déclarations ambitieuses.

Vingt ans après, les taux d'émission de gaz à effet de serre continuent de croître sans relâche et les conséquences du réchauffement planétaire sont de plus en plus visibles. La conclusion qui s'impose est que les 20 dernières années ont été une période pleine d'occasions manquées.

Malgré ce constat peu réjouissant, le débat de haut niveau sur les changements climatiques tenu la semaine dernière nous a redonné quelque espoir et apporté un certain encouragement. Grâce à un changement palpable de l'opinion publique mondiale, on assiste aujourd'hui à un véritable élan international dans la perspective de la tenue en décembre de cet événement crucial que sera la Conférence de Bali. Nous estimons que la Conférence nous offre une chance de dépasser les promesses non tenues et les

occasions manquées du passé, et de bâtir un nouveau consensus mondial sur les changements climatiques.

Nous devons assumer notre responsabilité collective et convenir d'une démarche intégrée et globale face aux changements climatiques, qui reconnaisse et couvre les quatre piliers des politiques relatives aux changements climatiques : atténuation, adaptation, transferts de technologie et financement. Si les mesures à prendre sont claires, la question cruciale sera, comme toujours, de savoir si la communauté internationale a la volonté politique de les mettre en œuvre; de donner suite aux engagements souscrits à Rio, Kyoto, Johannesburg, New York et ailleurs; et d'assurer une heureuse issue au processus de Bali.

Je peux assurer l'Assemblée que les Maldives joueront leur rôle dans ce processus. J'ai le plaisir d'annoncer ici aujourd'hui l'intention de mon gouvernement d'accueillir une réunion préparatoire de l'Alliance des petits États insulaires qui se tiendra aux Maldives en novembre. L'objectif de cette réunion est de rédiger une position commune sur la dimension humaine et individuelle des changements climatiques qui sera présentée à la conférence de Bali.

Le tsunami qui a frappé l'Asie en 2004 a été la pire des catastrophes naturelles de l'histoire des Maldives. Les dégâts et les pertes économiques équivalaient à eux seuls à près des deux tiers du produit national brut du pays. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour achever le processus de relèvement, ce qui a déjà été réalisé est considérable. Nous avons besoin de l'appui continu de nos partenaires de développement et de la communauté internationale pour faire face au défi que constitue notre relèvement après le tsunami.

Les ravages causés par le tsunami menaçaient de faire dérailler les efforts déployés par les Maldives pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et notre radiation future de la liste des pays les moins avancés (PMA).

En dépit du tsunami, les Maldives continuent de faire d'importants progrès sur la voie de la réalisation des OMD. Les Maldives ont atteint récemment l'Objectif 1, l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim, et l'Objectif 2, l'instauration d'un enseignement primaire universel. Nous sommes également en passe de réaliser les Objectifs 4, 5 et 6 sur la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la lutte contre les maladies transmissibles, respectivement. La consolidation et le

renforcement des progrès réalisés en ce qui concerne les OMD est un aspect central du septième plan de développement national que nous venons de lancer.

Encouragées par ces succès, les Maldives entameront l'an prochain leur période de transition pour le reclassement de leur statut de PMA. Pour les Maldives, ce reclassement est une épée à double tranchant. D'une part, c'est la reconnaissance du développement économique et social étonnant que le pays connaît depuis 30 ans. D'autre part, ce reclassement s'accompagnera de toute une gamme de nouveaux défis. Par exemple, nous jouirons de conditions commerciales moins favorables et de niveaux réduits d'aide au développement. L'adaptation à cette nouvelle réalité ne sera pas facile. À cet égard, je voudrais saisir l'occasion de ma présente déclaration pour exhorter, encore une fois, nos partenaires de développement à nous aider à rendre cette transition aussi aisée que possible.

L'année prochaine sera le sixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Gouvernement des Maldives est résolu à marquer cette occasion en achevant le programme de réforme actuel du pays, programme de réformes ambitieux dont l'objectif est de renforcer les droits et les libertés individuels avant les élections multipartites qui se tiendront dans le cadre d'une nouvelle Constitution.

Depuis le début du programme de réforme en 2004, les Maldives ont réalisé des avancées remarquables dans le domaine des droits de l'homme. Une Commission des droits de l'homme indépendante respectueuse des Principes de Paris a été mise en place. Les Maldives ont adhéré aux deux grands pactes relatifs aux droits de l'homme – le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Dans le courant de la journée, je signalerai, au nom du Gouvernement, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ce qui signifiera que les Maldives auront signé ou ratifié huit des neuf grands instruments relatifs aux droits de l'homme. L'année dernière, les Maldives sont également devenues le premier pays d'Asie à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Toutefois, le Gouvernement reconnaît volontiers qu'il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi il

avance dans ses travaux en étroite coopération avec les organes internationaux de défense des droits de l'homme. L'année passée, par exemple, les Maldives sont devenues l'un des rares pays à lancer une invitation permanente à tous les rapporteurs spéciaux s'occupant des droits de l'homme de l'ONU pour qu'ils effectuent une visite dans le pays. En outre, dans le début de l'année, le Gouvernement a invité le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à nommer un conseiller national des droits de l'homme pour les Maldives.

Les Maldives réitèrent leur appui au droit du peuple palestinien à une patrie indépendante. Nous appelons donc la communauté internationale, sous l'égide du Quatuor, à relancer d'urgence le processus de paix.

Les Maldives demandent également à la communauté internationale de poursuivre et d'intensifier ses efforts en vue de rétablir la paix et la stabilité en Iraq et en Afghanistan.

Les Maldives réitèrent également leur opposition inébranlable au développement, à la prolifération ou à l'utilisation des armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Il importe par ailleurs de renforcer et de revitaliser l'ONU pour qu'elle relève les défis nouveaux du XXI^e siècle. Nous jugeons encourageants les progrès réalisés ces deux dernières années dans la mise en œuvre du vaste programme de réforme de l'ONU, mais nous avons la sincère conviction que ces réformes ne pourront pas pleinement réussir sans une réforme simultanée du Conseil de sécurité. Les Maldives sont convaincues qu'il est fondamental de mettre en place un cadre multilatéral efficace pour assurer la sécurité des petits États, cadre qui devrait tenir compte des réalités géopolitiques du monde contemporain.

À ce titre, les Maldives réitèrent leur appui au projet de résolution du Groupe des Quatre (G-4) sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous formons donc l'espoir que nous pourrions avancer sur la question de la réforme au cours de la présente session.

Avant de conclure, permettez-moi de réaffirmer notre attachement aux principes de la Charte des Nations Unies et d'offrir notre plein appui à l'Organisation pour qu'elle continue à œuvrer à améliorer le sort de l'humanité et à maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Sonatane Tu'a Taumoepeau-Tupou, Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga.

M. Taumoepeau-Tupou (Tonga) (*parle en anglais*) : Je commencerai par féliciter M. Srgjan Kerim à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je souhaite l'assurer de la coopération du Royaume des Tonga et de notre conviction absolue que, sous sa direction avisée, la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale sera productive et couronnée de succès. Je voudrais aussi féliciter Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa du Royaume de Bahreïn pour le dévouement avec lequel elle a mené les travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Je saisis également l'occasion qui m'est donnée pour féliciter le nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et l'assurer de l'appui des Tonga pendant la durée de son mandat.

Tandis que l'Organisation des Nations Unies a déjà bien avancé dans sa soixante-deuxième année, nous pouvons nous demander si nous avons bien mené les affaires du monde. Avons-nous réussi ou n'avons-nous pas été à la hauteur? La pléthore de questions en suspens, d'engagements non tenus, et de défis mondiaux nouveaux ou changeants souligne la pertinence de l'Organisation, seule institution multilatérale capable de traiter comme il se doit de problèmes mondiaux complexes.

L'année 2007 est à la mi-parcours de la date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), approuvés par les dirigeants du monde entier en tant que feuille de route vers un monde meilleur d'ici à 2015. Comme le Président l'a fort bien observé, « Atteindre ces objectifs n'est pas seulement un moyen de prouver notre capacité d'honorer nos promesses; c'est, surtout, une mise à l'épreuve de nos obligations morales et des valeurs énoncées dans la Charte. » (A/62/PV.1)

L'examen ministériel annuel de la réalisation des objectifs du développement, entamé cette année, sert à mesurer les progrès accomplis au niveau national et à mettre en évidence les questions en suspens ainsi que les expériences concluantes et les pratiques exemplaires qui pourraient être utiles aux États Membres. En outre, il y a lieu de saluer l'idée du Président d'organiser une réunion des dirigeants sur les OMD à l'occasion de la soixante-deuxième session.

Pour être constructif, ce débat sur les OMD doit également aborder la question du financement du développement. Depuis l'accord historique conclu à Monterrey en 1992, le bilan en la matière est mitigé. Si des progrès considérables sont à noter dans certains domaines, on relève dans d'autres une stagnation, voire une régression. C'est le cas en ce qui concerne l'engagement pris par les pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2015. À leur tour, les Tonga demandent instamment aux pays donateurs n'ayant toujours pas honoré leurs obligations de s'évertuer à atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2015. Nous espérons également que le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui aura lieu ce mois-ci sera fructueux, en prélude à la Conférence internationale de suivi qui se tiendra à Doha, au Qatar, en 2008.

Dans d'autres enceintes, les Tonga ont insisté sur le fait que la réalisation des OMD suppose également d'améliorer l'accès à des services énergétiques fiables et économiques afin que tous puissent utiliser des sources d'énergie non polluantes et bon marché. Une aide technique et financière est donc nécessaire pour que les pauvres profitent de manière tangible des investissements publics réalisés dans le secteur énergétique.

Le thème central retenu pour le débat général, agir face aux changements climatiques, présente un intérêt particulier pour les petits États insulaires en développement comme les Tonga. Le problème des changements climatiques n'est pas seulement environnemental puisqu'il a des répercussions sur la croissance économique, le développement et la réalisation des OMD. Les Tonga félicitent le Secrétaire général d'avoir eu la louable initiative de tenir ce récent dialogue de haut niveau, qui a permis de créer une dynamique politique et de préparer le terrain en vue de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Bali en décembre 2007. Les Tonga pensent également que les négociations doivent tendre vers un accord général et mondial sur le cadre des réductions d'émissions pour l'après-2010 en vue de prévenir les effets nocifs des changements climatiques. Il est donc vital de les conclure en 2009 au plus tard.

Les Tonga sont d'accord sur le fait que ce cadre mondial doit réunir les conditions essentielles suivantes : que les pays industrialisés montrent davantage l'exemple en termes de réduction des

émissions; que les pays en développement soient incités à agir, sans que cela nuise à la croissance économique ou à la lutte contre la pauvreté et dans le respect du principe de la responsabilité commune mais différenciée; que les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, reçoivent un bien plus grand appui en vue de leur adaptation; et que s'accroissent les avancées et les transferts technologiques, grâce à l'utilisation de nouvelles sources de financement, notamment l'application plus judicieuse des principes du marché.

Le danger terroriste reste présent. Il s'agit d'une question véritablement complexe. On n'en viendra à bout qu'en appliquant pleinement la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288) adoptée en septembre 2006. Les Tonga espèrent vivement que, pendant la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, des avancées seront obtenues en direction d'une convention générale sur le terrorisme international.

Nous voyons tous s'accroître la demande en opérations de maintien de la paix, plus de 100 000 personnes étant actuellement déployées sur le terrain. Ce nombre devrait continuer d'augmenter au fur et à mesure que la création et l'élargissement de missions existantes sont approuvés. Cela va très certainement engendrer d'immenses difficultés organisationnelles pour l'institution. Les Tonga restent déterminées à soutenir les efforts internationaux de maintien de la paix lorsque la demande lui en est faite et que cela cadre avec sa politique gouvernementale. Nous louons l'action menée par les Casques bleus de l'ONU dans l'exécution de leur mission visant à aider les parties à mettre fin aux hostilités.

Les Tonga approuvent les travaux engagés dans le cadre de la réforme de l'ONU et saluent la détermination du Secrétaire général de revitaliser l'Organisation et d'inspirer un regain de confiance à l'égard d'une ONU renforcée et solidement ancrée dans le XXI^e siècle, d'une ONU efficace, performante, cohérente et tenue de rendre des comptes. Concernant la question non résolue de la réforme du Conseil de sécurité, il ne faut pas perdre de vue l'engagement de réformer au plus vite le Conseil de sécurité, pris dans le texte issu du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Les Tonga attendent avec impatience les prochaines négociations intergouvernementales dans l'espoir qu'elles donneront le coup de fouet nécessaire

à l'adoption de décisions fermes tendant à régler définitivement cette question.

Concernant la question de Taiwan, les Tonga sont d'avis que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures font partie des principes fondamentaux qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies. Par conséquent, les Tonga continuent d'adhérer au principe d'une Chine unique et considèrent Taiwan comme faisant partie intégrante de la Chine.

L'intégration et la coopération régionales sont primordiales pour les petits États insulaires en développement du Pacifique compte tenu de leur éloignement, de leur petite taille et de l'étroitesse de leur base économique. Le Plan pour le Pacifique est dans la deuxième année de sa mise en œuvre. Il s'articule autour de quatre grands domaines qui se recouvrent partiellement : croissance économique, développement durable, bonne gouvernance et sécurité. À cet égard, les Tonga félicitent le Secrétaire général d'attacher une grande importance au renforcement de la coopération de l'ONU avec nos organisations régionales. Les Tonga continuent d'appuyer la coopération régionale et se réjouissent d'accueillir ce mois-ci le trente-huitième forum annuel des dirigeants des îles du Pacifique à Nuku'alofa.

Le 27 juillet 2007, après 10 ans de négociations, les Tonga sont devenues le 151^e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Étant une petite nation insulaire en développement, nous avons un grand nombre d'obstacles et de défis à surmonter avant de tirer pleinement parti du système commercial international, notamment en ce qui concerne nos capacités de production et notre infrastructure. Il est donc impératif que le Cycle de négociations de Doha pour le développement se conclue au plus vite, sur une série de décisions véritablement propices au développement, comme l'élimination de toutes les formes de primes à l'exportation, l'amélioration de l'accès aux marchés et la consolidation du traitement spécial et différencié. L'an dernier, nous avons exhorté la communauté des donateurs à progresser dans l'octroi de l'aide au commerce, indépendamment du Cycle de Doha. Nous tenons ici à féliciter nos partenaires donateurs des efforts engagés pour perfectionner l'aide au commerce en Asie et dans le Pacifique afin que les pays profitent au maximum d'un marché mondial ouvert, alors que

l'OMC s'apprête cette année à examiner la question de l'aide au commerce au plan international.

Les Tonga continuent de plaider en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre, dès lors qu'elle contribue à la bonne mise en œuvre de ses stratégies favorables aux pauvres. Cette année, le Gouvernement néo-zélandais a mis en place un programme de recrutement de travailleurs saisonniers agricoles dans un premier groupe de cinq pays du Pacifique, parmi lesquels figurent les Tonga. Nous considérons qu'il s'agit d'un grand pas vers l'acceptation générale, par les pays développés, de cette solution à leur pénurie de main d'œuvre saisonnière.

Cette année, notre assemblée législative a adopté une loi autorisant la double citoyenneté. Cette nouvelle loi accorde donc toute la reconnaissance voulue aux nombreux Tonguiens qui résident à l'étranger, à leur contribution massive à l'économie et à leur désir de conserver des liens avec leur patrie.

L'année dernière, à cette tribune, nous avons présenté un bref résumé du stade atteint dans le processus menant à une plus grande démocratisation du système politique des Tonga. Malheureusement, alors que le rapport du Comité national sur la réforme politique faisait l'objet de délibérations à l'Assemblée législative, les partisans de l'un des trois modèles de réforme ont manifesté violemment, mettant le feu au district des affaires et en détruisant les 80 %, ce qui a coûté la vie à huit personnes. En quelques heures, les dommages subis ont représenté 20 % de notre produit intérieur brut. Le Gouvernement a alors déclaré l'état d'urgence dans un premier temps pour une période d'un mois, mais devant la nécessité de prévenir d'autres troubles civils, cette période n'a cessé d'être prolongée.

Dans cette période difficile, nous avons cherché l'appui de nos voisins, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, pour qu'elles aident les services de police locaux à faire régner l'ordre. Ces deux pays ont alors déployé rapidement et judicieusement du personnel militaire et policier. Pendant deux semaines, le rôle joué par nos voisins a permis aux services de défense et à la police des Tonga de continuer à assurer la sécurité et le maintien de l'ordre dans le pays.

Un comité de reconstruction, sous ma présidence, coordonne la reconstruction de la municipalité de Nuku'alofa. Le Gouvernement est toutefois fermement décidé à traduire tous les auteurs de ces événements horribles devant la justice et des procès sont en cours.

En même temps, des efforts sont actuellement déployés pour amener le processus de réconciliation nationale.

Un comité tripartite choisi par l'Assemblée législative a été établi pour passer en revue le calendrier de réforme politique. Le rapport du comité tripartite a été présenté dernièrement à l'Assemblée législative et un calendrier a été approuvé pour la mise en œuvre complète de la réforme politique d'ici à 2010.

Comptant sur la compréhension et l'appui de la communauté internationale, nous tentons de guérir nos blessures par le biais du processus de réconciliation nationale, de la reconstruction du district central des affaires, ainsi que par la transition vers un système politique démocratique adapté à l'architecture économique, sociale et culturelle du pays.

À maintes reprises, on a souligné la nécessité, à l'ONU de réduire l'écart entre les paroles et les actes. On a entendu beaucoup de rhétorique et d'engagements, mais le monde ne nous jugera pas d'après la rhétorique. Il nous jugera sur nos actes et nos résultats. Assumons nos responsabilités, acquittons-nous de nos promesses en traduisant nos paroles en actes et montrons à ceux dont la vie dépendra des décisions prises à cette Assemblée qu'ils peuvent compter sur nous pour traiter efficacement les questions mondiales qui nécessitent des solutions mondiales.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S.E. Timothy Harris, Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Harris (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) :
J'ai l'honneur de prendre la parole à cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale au nom de mon Gouvernement et du peuple de la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis.

J'aimerais féliciter très sincèrement M. Kerim et son pays, l'ex-République yougoslave de Macédoine, d'assumer la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je l'assure de toute la coopération de ma délégation dans ses efforts pour définir les grandes lignes de l'interaction et de la coordination au sein de cette instance internationale.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue au nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui va assister à sa première Assemblée générale en tant que Secrétaire général. Ma délégation l'appuie dans sa

tâche extrêmement importante de gestion des affaires de l'ONU.

Les petits États insulaires en développement, tels que Saint-Kitts-et-Nevis, comptent beaucoup sur l'ONU pour égaliser les chances de participer à un dialogue international, afin que nous puissions interagir au sein de cette instance, apporter notre contribution et en tirer avantage sur un pied d'égalité avec les autres membres de la communauté internationale.

Il y a 24 ans, Saint-Kitts-et-Nevis a pris la décision audacieuse de devenir membre de l'Organisation. Nous nous sommes engagés à faire tout ce qui était en notre pouvoir pour assurer la paix, la sécurité, les droits de l'homme et le développement. Vingt-quatre ans plus tard, mon beau pays peut se targuer d'avoir tenu sa promesse vis-à-vis de son peuple et de la communauté internationale. Il a fait beaucoup et le rythme et la nature de son développement constituent un exemple pour les autres petits États insulaires en développement.

Aujourd'hui, selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, nous sommes placés au cinquante et unième rang sur un total de 177 pays évalués dans le monde. Les indices du produit intérieur brut par habitant, de la santé et de l'éducation sont comparables à ceux de beaucoup de pays développés. Si nous sommes satisfaits de ces progrès, nous savons qu'ils ne s'arrêtent pas là et qu'il y a encore beaucoup à faire. La pauvreté dans notre Fédération et dans la région des Caraïbes se situe toujours à des niveaux inacceptables, et les turbulences du climat mondial nuisent au développement continu de notre pays.

Nous sommes arrivés presque à mi-parcours de la période de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si l'on évaluait notre performance globale, on se rendrait compte que beaucoup d'engagements n'ont pas été tenus. L'aide a baissé, l'aide publique au développement a été limitée, et des initiatives se faisant mutuellement concurrence nous ont fait dévier de la voie de la réalisation des OMD. Aujourd'hui, Saint-Kitts-et-Nevis demande à tous les pays, qu'ils soient du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, qu'ils soient développés ou en développement, de n'épargner aucun effort pour faire en sorte que la vision unie qui a abouti aux objectifs du Millénaire pour le développement porte ses fruits.

Les États Membres de l'ONU ne sont pas tous également nantis. Ceux qui ont beaucoup de ressources doivent contribuer davantage au programme mondial pour le développement. Les pays développés doivent s'acquitter de leurs engagements financiers, comme ils l'avaient accepté lors de la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey. Cette Conférence est un point de repère car, pour la première fois, les pays développés ont accepté leurs responsabilités conjointes en ce qui concerne le développement et le rôle particulier qu'ils ont à jouer dans son financement. Malheureusement, cet engagement ne s'est pas toujours accompagné du déboursement de ressources réelles.

L'ONU organisera une réunion de suivi de cette Conférence internationale sur le financement du développement. L'État du Qatar a accepté généreusement de l'accueillir. Nous le remercions de son attachement à cette cause et lançons un appel à tous les pays pour qu'ils tiennent les engagements pris à Monterrey.

En ce qui concerne la pandémie du VIH/sida, nous reconnaissons qu'elle constitue une menace au développement et à la sécurité de notre pays. Le Premier Ministre Denzil Douglas, en sa qualité de porte-parole des Caraïbes pour le développement sanitaire, humain et social a souvent mentionné qu'il fallait suivre de près l'évolution de la situation et agir en conséquence.

La lutte pour éradiquer le VIH/sida doit se poursuivre, et nous devons nous atteler à cette tâche. Quels que soient les mérites et les insuffisances du débat sur les questions des droits de propriété intellectuelle, le fait est que seuls des antirétroviraux moins chers permettront au minimum de gérer cette pandémie et de réduire la menace qu'elle représente pour l'humanité. C'est pourquoi il faut s'attaquer aux questions liées au coût de ces médicaments, afin que ceux-ci puissent être à la portée de tous ceux qui en ont besoin.

Le livre de la Genèse nous rappelle que l'homme a été créé pour coexister de manière pacifique avec son environnement. Nous n'avons pas hérité de la planète Terre, elle nous est en fait prêtée par nos enfants et nos petits-enfants, qui attendent de nous que nous leur cédions un jour une planète propre et saine. Nous devons donc veiller à ce que nos modes de production et de consommation ainsi que nos comportements

n'excèdent pas la capacité de l'environnement de les satisfaire.

La question du changement climatique continue de mobiliser le vif intérêt de mon gouvernement. En fait, nous estimons que les problèmes qui y sont associés, tels que la fréquence élevée des phénomènes météorologiques anormaux, l'élévation du niveau des mers, le réchauffement de la planète et la dégradation des côtes sont des questions qui affectent la sécurité économique et écologique des petits États comme Saint-Kitts-et-Nevis. Nous sommes donc encouragés de voir que le nouveau Secrétaire général accorde la priorité à cette question.

Cette année, Saint-Kitts-et-Nevis a signé le Protocole de Kyoto, ce qui témoigne de la volonté de mon pays de tout mettre en œuvre pour réduire ses émissions de carbone. Nous exhortons les autres États à signer la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto.

Saint-Kitts-et-Nevis ne se dérobera jamais à ses responsabilités en tant que citoyen du monde. Nous sommes convaincus qu'une gestion mondiale de l'environnement et des efforts multinationaux pourraient permettre de résoudre nombre des problèmes, en particulier au moment où nous avons tous fait l'expérience de la détérioration de l'environnement. Nous demandons aux pays développés de fournir un appui plus grand aux petits États insulaires en développement afin que ces derniers puissent lutter contre les effets néfastes du changement climatique. En outre, nous appelons instamment à une plus grande coopération Sud-Sud sur cette question fondamentale.

Nous vivons une époque où les catastrophes se suivent avec une rapidité jusque-là inconnue. Au sein de la CARICOM, nous avons senti les effets du passage de l'ouragan Dean, puisque des vies ont été perdues, des moyens de subsistance ont été mis en danger et que, dans le cas de la Jamaïque, une élection a même dû être repoussée. Ce même ouragan a ensuite semé le chaos au Mexique, et il a été très rapidement suivi par d'autres ouragans tout aussi destructeurs.

Ces 12 derniers mois, pratiquement toutes les régions du monde ont été victimes d'une catastrophe naturelle ou causée par l'homme, sous une forme ou une autre. Ma délégation estime donc qu'il faut accroître l'aide humanitaire et les secours d'urgence. Aucun pays ne peut se passer d'une telle assistance. Nous appuyons l'existence et le rôle du Fonds central

d'intervention pour les urgences humanitaires et nous encourageons les États Membres à s'engager en faveur de cette initiative et d'autres similaires.

Je voudrais maintenant évoquer la réforme de l'ONU. Au cours de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, la question de la réforme de l'ONU et, en particulier, de la cohérence de l'action du système, a largement retenu l'attention. Saint-Kitts-et-Nevis est convaincu de la nécessité de la réforme. La position de ma délégation consiste donc à dire que l'heure est venue de s'entendre sur cette question et d'aller de l'avant. Bien entendu, il ne faut pas mettre un terme au dialogue. Mais, ce qu'il faut avant tout, c'est que les États Membres s'accordent sur un plan d'action et sur sa mise en œuvre, ainsi que sur la nécessité de s'atteler véritablement à la tâche. Si nous ne parvenons pas à nous entendre ou si nous ne faisons pas preuve de souplesse vis-à-vis des préoccupations de chacun, nous nous retrouverons tous perdants. Il faut donc que le dialogue entre les civilisations se poursuive et que des actions soient véritablement mises en œuvre, si nous voulons que la réforme générale de l'ONU ait vraiment lieu.

L'ONU doit restée ouverte à l'admission de tous les États. À cet égard, l'expérience a montré que le fait d'être Membre de l'ONU n'empêchait pas la réunification, à l'image par exemple des ex-Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Cela n'est pas non plus la porte ouverte à l'éclatement, contrairement à ce que certains ont pu dire, prenant l'exemple de la scission de l'ex-Union soviétique. Il a toujours été clair que l'ONU a accueilli chaleureusement tous les pays et respecté l'égalité souveraine entre tous les États.

Dans le contexte du principe d'universalité, mon pays renouvelle son appel pour que Taiwan devienne un État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Il est très préoccupant que les 23 millions d'habitants de Taiwan se voient dénier le droit de participer à l'ONU et à ses organes connexes. Au cours de la soixante et unième session, cette politique d'exclusion et d'isolement a même été poursuivie d'une manière encore plus agressive qu'à l'accoutumée.

En tant qu'amis de Taiwan, nous implorons la famille des Nations Unies de reconnaître le fait que le peuple de Taiwan est privé de ses droits. Beaucoup d'entre nous ont aussi un jour été privés de leurs droits et de toute représentation, et c'est grâce à la reconnaissance internationale de notre droit inaliénable de faire partie de la communauté internationale que

nous sommes ici aujourd'hui. Ma délégation souhaite voir le peuple de Taiwan jouir du même droit.

Taiwan a prouvé qu'il pouvait être un véritable partenaire de développement. À nos yeux, la communauté internationale a été privée des bienfaits d'un tel partenariat à un moment où l'assistance de Taiwan aurait pu aider tant d'États dans leur quête pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

En mars de cette année, l'ONU a célébré le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Mon Premier Ministre, M. Deniz Douglas, a eu l'insigne honneur de prendre la parole devant cet organe au nom de la CARICOM. Le fait de reconnaître que l'injustice de l'esclavage perdure encore aujourd'hui sous une forme ou une autre et qu'il est impératif de régler ce problème a été l'un des grands résultats de cette commémoration. L'esclavage des enfants et l'esclavage économique ayant un impact sur les sociétés de la communauté internationale, nous devons mobiliser nos ressources collectives pour lutter contre ces fléaux. Ce n'est que lorsque nous y serons parvenus que nous pourrions vraiment considérer que la bataille menée il y a plus de 200 ans pour abolir la traite transatlantique des esclaves et tous ses facteurs connexes a été gagnée.

Enfin, alors que nous tournons notre attention vers le reste de la soixante-deuxième session, je voudrais réitérer l'engagement qu'a pris mon pays de coopérer, de participer activement et de dialoguer afin de relever les nombreux défis qui nous attendent au moment où nous essayons de faire en sorte que l'Organisation reste l'instance des relations internationales par excellence. L'ONU doit demeurer un symbole d'espérance pour les pays qui aspirent à la paix, à l'autodétermination, au respect des droits de l'homme, au progrès, au développement, et, très important, à la justice. Il n'est pas trop tard pour que cette institution émerveille le monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Djibril Yipènè Bassolet, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso.

M. Bassolet (Burkina Faso) : Je voudrais d'abord adresser à S. E. M. Srgjan Kerim nos sincères félicitations pour son élection à la présidence de cette soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, grâce à ses talents de diplomate chevronné, il saura conduire à bien son

mandat. Il peut compter sur la coopération de la délégation du Burkina Faso.

Je voudrais ensuite exprimer nos sentiments de profonde gratitude à son prédécesseur, S. E. Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pour la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux de la soixante et unième session.

Il me plaît enfin de rendre hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon qui nous aura donné, depuis seulement un an qu'il est à la tête de l'Organisation, la pleine mesure de son engagement en faveur de la paix et du développement et de sa ferme volonté de poursuivre l'ambitieuse œuvre de modernisation de l'ONU que lui a léguée son prédécesseur, M. Kofi Annan.

Au moment où je m'adresse à cette auguste Assemblée, le Burkina Faso connaît des inondations qui, cette année, ont endeuillé de nombreuses familles dans toutes les régions du pays. Les dizaines de morts, les milliers de sans-abri et de déplacés, la crise alimentaire et les épidémies subséquentes sont, au-delà des statistiques, le lourd tribut qu'un pays sahélien comme le Burkina Faso paye au réchauffement de la planète et à tous les autres phénomènes liés aux changements climatiques. Je formule le vœu que les conclusions de l'important sommet, tenu ici même le 24 septembre dernier sur les changements climatiques, favorisent l'adoption de mesures idoines et urgentes qui mettront nos populations à l'abri de ce type de fléaux.

Les tensions de tous ordres qui secouent le monde, et particulièrement le continent africain, nous donnent des raisons de saluer le rôle que notre Organisation joue dans la recherche et la consolidation de la paix. Le Burkina Faso, qui préside la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conscient qu'aucun développement durable n'est envisageable sans un environnement de paix et de stabilité, a fait de la résolution des conflits un axe majeur de sa diplomatie.

C'est pourquoi le Président Compaoré s'est résolument engagé, en qualité de facilitateur, dans la recherche de solutions aux crises qui ont affecté les pays frères et voisins du Burkina Faso, que sont le Togo et la Côte d'Ivoire. Le Dialogue intertogolais, qui s'est concrétisé par la signature en août 2006 à Lomé, de l'Accord politique global, porte aujourd'hui des fruits, à la satisfaction de tous les acteurs. La dernière session du comité de suivi, tenue à Ouagadougou en

août 2007, a constaté l'achèvement du processus de recensement électoral et la fixation de la date des élections législatives au 14 octobre 2007.

Les perspectives sont encourageantes au Togo et, au nom du Président Compaoré, facilitateur du Dialogue intertogolais, je puis témoigner de la sincère volonté et du réel engagement des populations et de la classe politique togolaises à sortir leur pays de la crise, et à créer les meilleures conditions propices pour la reconstruction, la croissance et le développement. Tout en remerciant la communauté internationale pour son assistance technique et financière, je l'invite à poursuivre son action en faveur des réformes institutionnelles, de la consolidation de la paix et du développement économique du Togo.

En République de Côte d'Ivoire, grâce à l'Accord politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 entre le Président Laurent Gbagbo et le Secrétaire général des Forces nouvelles, M. Guillaume Soro, la fin des hostilités est désormais une réalité. C'est le lieu de les féliciter et de les encourager à persévérer dans la voie de la paix définitive en Côte d'Ivoire. Le facilitateur du dialogue direct entre les protagonistes de la crise ivoirienne, le Président Compaoré, Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, se réjouit de l'adhésion de l'ensemble de la classe politique et de tout le peuple de Côte d'Ivoire à l'Accord de Ouagadougou. Cet Accord traduit la volonté des parties de procéder à l'identification des populations, au recensement électoral et à l'organisation d'une élection présidentielle libre, ouverte et transparente. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1765 (2007), a entériné l'Accord de Ouagadougou.

Je voudrais exprimer toute notre gratitude à l'Organisation des Nations Unies, qui soutient le Burkina Faso dans ses efforts pour l'instauration de la paix et de la sécurité, particulièrement en Afrique de l'Ouest. En décidant de se porter candidat à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2008-2009, le Burkina Faso souhaite apporter sa contribution au triomphe d'un monde de justice et de paix sur le monde actuel où l'exclusion, l'intolérance et les frustrations font le lit de la violence et des actes de désespoir. Je voudrais ici réitérer nos remerciements aux États membres de la CEDEAO et de l'Union africaine (UA), qui ont décidé de faire de la candidature du Burkina Faso une candidature africaine. Notre vœu est que tous les Membres de notre

Organisation nous accordent à présent leur confiance. Nous saurons la mériter.

Le Burkina Faso demeure préoccupé par les situations de tensions et de conflits en Afrique et dans le monde. Nous saluons la décision du Conseil de sécurité de déployer au Darfour une Opération hybride – Union africaine – Nations Unies (MINUAD). Le Burkina Faso a décidé d'y prendre part, comme il l'a fait sur de nombreux autres théâtres d'opération. J'appelle la communauté internationale à donner une chance à la paix au Soudan, en dotant cette force hybride des moyens logistiques et financiers nécessaires pour l'accomplissement de sa mission. Quant aux protagonistes, ils devront tout mettre en œuvre pour que les prochains pourparlers constituent un jalon important du processus de réconciliation nationale et de pacification du pays.

Nous pensons également aux situations de conflits qui persistent en Somalie, et entre l'Éthiopie et l'Érythrée. La zone saharienne que constitue le nord du Mali et du Niger est secouée par des conflits armés. Le Burkina Faso exprime sa solidarité à ces deux pays voisins, et formule le vœu que des solutions durables puissent permettre d'y rétablir la paix et promouvoir le développement économique et social.

On peut se féliciter de l'évolution politique en Sierra Leone, qui vient de réussir brillamment l'organisation d'élections générales libres, démocratiques et transparentes. Il s'agit là de la dernière illustration en date de l'ancrage progressif de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. Partout sur le continent, celles-ci sont indéniablement inscrites sur les agendas politiques.

Nous félicitons également le Gouvernement marocain pour avoir initié les pourparlers directs avec le Front Polisario sur l'avenir du Sahara occidental. Par ce dialogue direct, les deux parties donnent la preuve de leur capacité à rechercher ensemble une solution politique mutuellement bénéfique. Nous les y encourageons vivement, convaincus, comme nous l'avons toujours été, que seule une solution politique négociée permettra de mettre fin à ce conflit.

Parce qu'il est au cœur de toute paix durable dans la région et dans le monde, le règlement du conflit israélo-palestinien doit rester une priorité absolue pour notre Organisation. À cet égard, il est désormais établi que la seule solution est la création d'un État palestinien viable et aux frontières sûres et internationalement reconnues, aux côtés d'un État

d'Israël également rassuré sur sa sécurité. C'est donc à cela que doivent désormais tendre tous nos efforts.

Tout en saluant l'existence de zones exemptes d'armes nucléaires, le Burkina Faso milite pour un traitement responsable, juste et équitable des crises dites du nucléaire. Ma délégation est tout autant préoccupée par la prolifération et le trafic des armes légères et de petit calibre qui, il convient d'en prendre conscience, constituent pour les victimes de véritables armes de destruction massive. En Afrique de l'Ouest, le phénomène est particulièrement inquiétant, et son éradication nécessite une coopération soutenue entre les États, ainsi qu'un soutien conséquent de la communauté internationale. Le Burkina Faso, qui préside la CEDEAO, a décidé d'en faire une de ses priorités.

La sous-région ouest africaine est également en train de se transformer en plaque tournante du trafic de stupéfiants. Cette situation appelle de notre part une réaction urgente et appropriée, en ce qu'elle est susceptible de déstabiliser les États, notamment en dérégulant leurs économies, en aggravant la criminalité organisée et la corruption. Nous en appelons dès lors à la solidarité et à l'appui de la communauté internationale pour nous aider à éradiquer ce fléau le plus rapidement possible.

Ces questions préoccupantes seront certainement à l'ordre du jour de la conférence ayant pour thème « Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest : rôle de la stratégie conjointe Union européenne-Afrique », que mon pays abritera le 12 novembre 2007. Initiative conjointe de la République d'Autriche et du Burkina Faso, cette importante rencontre sera l'occasion d'identifier les causes profondes des conflits et d'envisager les solutions à même d'assurer le développement durable des pays de la sous-région.

L'actualité dans de nombreux pays nous rappelle la cruelle réalité du terrorisme, qui reste un des défis les plus pernicioseux, donc les plus difficiles à relever. Nous devons dès lors faire preuve de la plus grande solidarité pour le circonscrire. Nous en appelons en particulier à la mise en œuvre diligente de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, à une coopération internationale effective, au renforcement de l'arsenal juridique en vigueur et à la conclusion d'une convention générale dans les meilleurs délais.

En œuvrant pour la paix durable, nous offrons à nos États le meilleur gage pour la réalisation de leur

développement économique. Cependant, la conjoncture économique internationale, marquée du sceau de la mondialisation et de la libéralisation débridée, continue de frapper de plein fouet les économies faibles comme celle du Burkina Faso. Qui plus est, ces économies fragiles doivent affronter des règles commerciales inéquitables.

En lançant depuis quelques années, au nom également de ses pairs du Bénin, du Mali et du Tchad, sa croisade contre les subventions aux cotonculteurs du Nord, le Président Blaise Compaore a voulu qu'il soit mis fin à l'une des pratiques les plus cyniques du commerce international. Nous espérons voir conclure les négociations de Doha, qui placeront le développement au cœur du commerce international.

Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, en particulier en Afrique, attendent de bénéficier de l'impact positif de ce commerce, avec l'espoir qu'il contribuera à leur épanouissement et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour eux, la pauvreté et la misère ne sont ni des statistiques ni des évaluations, encore moins des projections. C'est la mère qui, par manque d'eau potable ou de dispensaire à 10 kilomètres à la ronde, voit mourir dans ses bras le bébé qu'elle a difficilement mis au monde; c'est l'enfant avide de connaissances mais qui n'ira jamais à l'école; c'est le père qui voit son unique fils affronter la colère de la mer et mettre en danger sa vie en quête d'un mieux-être hypothétique de l'autre côté de la rive. Ce sont ces drames quotidiens dont nous pouvons tous ici porter témoignage.

Nous avons les moyens d'agir. Nous devons agir vite. Nous devons agir maintenant.

Depuis quelques années, nous avons engagé l'ONU dans un processus de changements qualitatifs pour lui donner les moyens de faire face aux exigences du monde moderne et de pouvoir répondre avec efficacité aux aspirations des peuples. Cependant, si les acquis sont considérables, le chantier demeure vaste et les attentes pressantes. Nous devons donc faire preuve de volonté et de discernement pour doter notre Organisation de structures viables et de moyens adéquats. Le Burkina Faso souhaite qu'au terme de ce processus, les torts faits par l'histoire à l'Afrique et à d'autres parties du monde soient réparés, notamment au niveau du Conseil de sécurité.

Nous déplorons également l'injustice persistante faite à la République de Chine (Taiwan), dont la légitime aspiration à participer pleinement à la marche

du monde est déniée. Ce pays constitue pourtant un bel exemple réussi de démocratie et d'épanouissement social et économique. En privant 23 millions d'hommes et de femmes du droit d'apporter leur contribution à la réalisation des buts et principes des Nations Unies, notre Organisation se prive également de sa propre quête de modernité et d'universalité. Or, c'est cette ONU nouvelle, ouverte à tous, que le Burkina Faso appelle de tous ses vœux.

Le Burkina Faso réaffirme sa foi au multilatéralisme et au rôle de l'Organisation des Nations Unies comme instrument irremplaçable de paix, de développement et de promotion du dialogue entre les peuples. Nous avons le devoir historique de les préserver et de les renforcer.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Samuel Insanally, Ministre des affaires étrangères du Guyana et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Insanally (Guyana) (*parle en anglais*) : Je commencerai par adresser à M. Srgjan Kerim, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, ainsi qu'à notre Secrétaire général récemment nommé, mes plus vives félicitations et mes vœux de succès pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, qui va essentiellement se concentrer sur les incidences du changement climatique sur la paix et le développement à l'échelle mondiale.

Comme l'a montré la réunion de haut niveau tenue récemment, nous sommes à présent beaucoup plus sensibilisés à ce problème et à la nécessité d'y remédier le plus rapidement possible. Comme le légendaire Rip Van Winkle, il semble que nous nous soyons enfin réveillés d'un long et profond sommeil, pour nous rendre brusquement compte que le monde qui nous entoure est gravement menacé de dégradation. Notre environnement est devenu effrayant. Par suite de l'augmentation de la consommation de combustibles fossiles au cours des dernières décennies, la quantité de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère a augmenté de plus de 25 %, ce qui, si cette augmentation se poursuit, entraînera finalement une élévation de plus de 5° de la température de la Terre dans les années à venir. Ce réchauffement est susceptible de produire une élévation de près de 2 mètres du niveau des mers. Étant donné qu'un tiers de la population mondiale vit près des côtes, une telle élévation aura une incidence désastreuse sur les

conditions de vie de plusieurs millions d'individus. En même temps, on rapporte qu'à l'échelle mondiale, les forêts disparaîtraient à un rythme de 15 millions d'hectares par an, ce qui pourrait entraîner la perte de près de 50 % du couvert forestier des pays en développement. En fin de compte, ces changements climatiques feront gravement obstacle à la croissance économique et sociale de nombreux pays, avec une incidence accrue de la sécheresse, de la désertification, des inondations et d'autres catastrophes naturelles.

La responsabilité principale de la dégradation de l'environnement a été imputée, à juste titre, aux pays développés dont les politiques et programmes d'industrialisation ont fait peu de cas de la préservation de l'écosystème mondial. En exploitant les ressources naturelles des pays en développement, ces États ont réalisé des progrès économiques et sociaux stupéfiants et ont créé des sociétés de consommation dont l'appétit pour toujours plus d'extravagance ne connaît pas de limite et doit être satisfait à tout prix.

Devant les preuves de plus en plus nombreuses que le changement climatique met en fait en péril la Terre et ses ressources, certains États développés semblent vouloir accepter, avec quelques réticences, que les émissions de carbone doivent être considérablement réduites pour préserver de l'action des gaz à effet de serre la couche d'ozone qui nous protège tel un bouclier. Mais ils ne semblent pas disposés à accepter la responsabilité principale de la protection de l'environnement. Au lieu de « responsabilité commune mais différenciée », ils parlent de « responsabilité partagée », exigeant ainsi clairement des pays en développement qu'ils contribuent davantage à la campagne contre le changement climatique. Cette exigence devient souvent une condition à l'octroi de l'aide au développement.

Pour les nombreux pays en développement qui souffrent d'un manque chronique de ressources, cette contrainte est clairement injuste et inéquitable. Ces États, parmi lesquels beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, les petites îles des Caraïbes et du Pacifique et les États côtiers de faible élévation comme le mien, sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et, de ce fait, exposés aux catastrophes. Le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice qui lui fait suite ont tous deux été conçus dans le but d'atténuer les conséquences dévastatrices des nombreuses catastrophes naturelles qui frappent ces pays défavorisés. Mais, malgré la promesse dont ils étaient porteurs au départ, ces

accords n'ont pas encore débouché sur l'assistance dont les petits États ont besoin pour faire face aux conséquences du changement climatique. Les pays touchés doivent inéluctablement se contenter de leurs maigres ressources pour protéger leur environnement.

Le Guyana a pris la pleine mesure des problèmes causés par le changement climatique et y a réagi il y a plus de 10 ans en mettant à la disposition de la communauté internationale près de 400 000 hectares de forêt sauvage située sur son territoire pour l'étude de la biodiversité et le développement durable des ressources forestières. Mais ce projet est maintenant menacé, car le soutien financier de la communauté internationale se fait de plus en plus rare. Dans un même temps, comme l'a déclaré notre Président à la Réunion de haut niveau, le Protocole de Kyoto récompense – de façon perverse, ajouterai-je – les États qui brûlent et pillent leurs ressources et pénalise ceux qui, comme le Guyana, entendent préserver leurs forêts. On ne peut plus tolérer pareille injustice.

Il est très important que tout accord postérieur au Protocole de Kyoto soit doté des ressources nécessaires pour être pleinement appliqué. D'après les statistiques de l'aide au développement, les montants de l'aide ont nettement diminué ces dernières années et il est peu probable que les projets environnementaux bénéficient d'un financement supplémentaire ou nouveau. Il est indispensable, par conséquent, de former ce qu'on a appelé un partenariat d'additionnalité qui, en échange de l'engagement des pays à préserver l'environnement, leur fournira un financement adéquat et prévisible pour un développement accéléré et durable. Il est grand temps d'honorer les engagements pris à la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement.

Situé au-dessous du niveau de la mer, le Guyana a été plus sensibilisé encore à la menace du changement climatique par les fréquentes inondations qui ruinent l'économie de sa population côtière. La dernière grande inondation a eu lieu en 2005 et, d'après les estimations de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les pertes économiques se sont montées à près de 60 % du produit intérieur brut du pays. Malheureusement pour nous, cette tragédie s'est produite à peu près en même temps que la catastrophe du tsunami et, n'ayant pas fait la une de l'actualité internationale, elle n'a guère retenu l'attention de l'ensemble de la communauté. Mais grâce à l'aide de quelques pays amis et à la ténacité de notre peuple, nous sommes sur la voie du

redressement. Cette expérience nous incite cependant à demander une nouvelle fois devant cette Assemblée que les dispositifs multilatéraux soient renforcés afin de porter rapidement secours à toutes les victimes de catastrophes naturelles de ce type.

Comme il ressort clairement de la Réunion de haut niveau et des déclarations entendues jusqu'à présent dans cette Assemblée, on ne pourra gagner la bataille contre le changement climatique qu'en faisant un effort réellement mondial pour sauver la planète. Comme l'a écrit le poète national de mon pays, Martin Carter, dans son poème « All are involved » :

« Comme une gigue danse le métier à tisser;
comme une toile d'araignée se tisse le motif; tous
sont liés; tous se consomment. » (*All are involved*)

Par conséquent, si peuples et gouvernements n'acceptent pas tous profondément et véritablement la nécessité de gérer l'environnement avec prudence, notre civilisation, telle que nous la connaissons, disparaîtra.

En cette ère nouvelle de mondialisation, l'humanité est devenue éminemment consciente de la grande interdépendance des nations et du besoin concomitant de coopération pour assurer notre survie commune. Malgré cette prise de conscience, beaucoup de pays en développement continuent à appliquer leur politique malencontreuse du chacun pour soi, qui empêche de fait les pays en développement de répondre aux aspirations de leur peuple.

Prenons, par exemple, la coopération commerciale et économique, principal pilier sur lequel repose la mondialisation. Les pays développés continuent à défendre la thèse selon laquelle le libre échange garantira la prospérité à tous. En réalité, la plupart des pays, y compris le mien, ne peuvent tout simplement pas être concurrentiels dans un marché entièrement libéralisé si on ne les aide pas à faire une transition progressive. Mais au lieu de nous apporter de l'aide, on supprime sommairement certaines des préférences dont nous bénéficions jusqu'ici sur certains marchés.

J'en veux pour preuve la dénonciation unilatérale la semaine dernière par l'Union européenne du Protocole sur le sucre, instrument juridiquement contraignant de durée indéterminée qui régit les exportations de nombreux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique vers l'Europe. Cette décision survient au milieu de négociations sur la question et est de toute

évidence un signe de mauvaise foi. Elle a été prise sans concertation ni éclaircissements et contredit les leçons que nous donne l'Union européenne elle-même sur le partenariat et la bonne gouvernance. Conséquence de cette décision : des milliers de Guyaniens, surtout les habitants pauvres des zones rurales, qui dépendent de l'industrie du sucre pour leur subsistance, vont au devant de grandes difficultés. Il est donc indispensable qu'à l'avenir, lors de la négociation des accords commerciaux, y compris le Cycle de Doha, il soit dûment tenu compte des problèmes de développement des petits États.

De même, dans le domaine de la paix et de la sécurité, beaucoup d'États continuent d'afficher leur mépris pour l'état de droit et à défendre des intérêts nationaux égoïstes, n'hésitant pas à attiser les conflits dans différentes parties du monde. De ce fait, des millions de personnes au Darfour, en Palestine, au Moyen-Orient et ailleurs endurent des souffrances indicibles que, dans notre monde d'aujourd'hui où la communication est instantanée, non seulement nous entendons rapporter mais que nous voyons et ressentons en temps réel. Notre humanité commune nous oblige à demander une fois de plus qu'on en revienne aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies, et en particulier au règlement pacifique des conflits en tout lieu et en tout temps.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Dans ce contexte, je suis heureux d'annoncer que le mois dernier, le 20 septembre, un tribunal arbitral de renom présidé par le Juge Dolliver Nelson, ancien Président du Tribunal international du droit de la mer, siégeant conformément à l'annexe VII de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, a rendu une sentence sur la ligne de délimitation maritime entre le Guyana et le Suriname voisin. Le Président du Guyana a qualifié la sentence de juste et savante; le Président du Suriname l'a qualifiée de juste et équitable. Voilà encore une décision dont peut se vanter le droit international, un coup de plus porté au recours à la force, et une victoire supplémentaire du système de règlement juridique et pacifique des différends.

Le Guyana avait le premier recouru aux dispositions prévues par la Convention pour le règlement des différends, instrument qui, je le rappelle avec plaisir, est entré en vigueur avec la ratification de notre pays en 1993. Sous l'égide du régime des Nations Unies, fondé sur l'internationalisme et la primauté du

droit international, nos deux petits pays peuvent désormais poursuivre le développement de leur espace maritime sans risque de querelle. Il s'agit d'un exemple de règlement pacifique d'un différend que d'autres pourraient choisir de suivre.

Pour mieux démontrer son attachement à la Charte des Nations Unies, mon gouvernement a présenté à l'Assemblée générale une initiative qui appelle à un nouvel ordre humain mondial fondé sur les principes de l'équité et de la justice sociale. Elle est née de notre conviction que, étant donné l'échec de nos efforts passés, le monde a besoin aujourd'hui de formuler une stratégie quantitativement différente et plus globale, qui permettrait un consensus politique plus fort et un plus large partenariat devant l'Assemblée générale. Le projet de résolution est parrainé aujourd'hui par 49 États et nous espérons qu'il bénéficiera avec le temps, de l'appui de toute la communauté internationale.

À l'heure où s'ouvre cette nouvelle ère de mondialisation, qui pose de nombreuses difficultés mais offre aussi de nombreuses chances, j'invite l'Assemblée à appuyer fermement notre appel tendant à établir un modèle de multilatéralisme solide, plus éclairé et plus empathique, qui servira de pierre angulaire à nos relations internationales à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Stagno Ugarte, Ministre des affaires étrangères et du culte du Costa Rica.

M. Ugarte (*Costa Rica*) (*parle en espagnol*) : Les 192 États Membres réunis ici n'ont pas encore fait le saut qualitatif que réclamait Woodrow Wilson en 1918 déjà, pour fonder notre ordre international non pas sur des rivalités organisées, mais sur une paix commune organisée.

Nous devons apprendre à moins privilégier nos intérêts nationaux. Nous devons encourager un sentiment commun de ce qui est juste et nécessaire. Nous devons comprendre que la prémisses fondamentale de la sécurité collective est que nous devons nous accorder sur les menaces auxquelles nous sommes confrontés et sur la manière de les combattre.

Il nous faut accepter que, pour être légitime, la sécurité collective doit défendre le droit international de manière absolue, sans préférence pour les uns ou pour les autres. Pourtant, nous sommes attachés de manière différente au droit international. Certains

acceptent un multilatéralisme basé sur des accords ouverts, convenus ouvertement, tandis que d'autres refusent de céder des parts imaginaires de souveraineté. Tant que ces derniers continuent de voir la souveraineté comme l'absence d'obligations et de responsabilités envers les autres, ils hypothèquent le multilatéralisme.

C'est ici que convergent les consciences et les cultures du monde entier. Elles le font parce qu'elles savent que la solitude de l'unilatéralisme est une impasse. Il faut toutefois remplir certaines conditions pour prendre part au multilatéralisme. Celui qui veut en devenir membre doit se comporter comme tel. Sinon, nous ne pourrions jamais tenir la promesse de « jamais plus » que nous avons faite. Ce « jamais plus » que nous avons prononcé à la fin de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale ou que nous avons formulé après les génocides au Kampuchea et au Rwanda, ne suscite toujours pas en nous les solutions à des situations qui sont tout autant inacceptables, intolérables et parfois inimaginables.

Il ne sert à rien d'hypothéquer le multilatéralisme; surtout, il ne sert à rien de l'hypothéquer à l'heure où notre manque de volonté affecte un ou plusieurs membres qui lancent un appel désespéré pour qu'on leur vienne en aide. À cet égard, nous nous félicitons que l'Assemblée générale ait choisi les changements climatiques comme thème central. Il a fallu du temps! Nous ne pouvons nous satisfaire d'un « mieux vaut tard que jamais », alors qu'en 1987 déjà, il y a exactement 20 ans, le Président de la République des Maldives, Maumoon Abdul Gayoom, nous prévenait déjà qu'il ne venait pas nous parler de questions de politique internationale mais de « la mort d'une nation ». D'une nation dont les 1 190 îles se retrouveront pratiquement submergées avec l'élévation du niveau de la mer due aux changements climatiques. Le numéro d'urgence ne devrait pas seulement répondre aux catastrophes comme celle du 11 septembre, mais à toutes les situations d'urgence couvertes par la Charte des Nations Unies.

Il est temps de nous acquitter de notre dette auprès de la nature. Nous ne pouvons plus continuer à déformer l'évidence des changements climatiques. Aussi dérangement soient la vérité et le fait que nous endossions une part de responsabilité, la vérité est là. Année après année, et toujours plus fréquemment, elle se rappelle à notre bon souvenir.

Au Costa Rica, qui abrite la plus grande quantité d'espèces au kilomètre carré dans le monde, nous sommes déterminés à apporter notre contribution. Nous avons pris des mesures concrètes et durables, telles que la constitution en réserves de 27 % du territoire national et la génération de 98 % de notre énergie à l'aide de sources renouvelables, l'introduction d'un système de paiement pour les services environnementaux et l'engagement de développer une économie neutre sur le cycle du carbone d'ici 2021. Cependant, aussi soutenue soit-elle au niveau national, notre action n'aura que des effets limités si elle ne s'accompagne pas d'un même niveau d'engagement sous d'autres latitudes. Étant donné que les changements climatiques ne connaissent pas de frontières, d'autres partenaires ayant des dettes plus importantes ne peuvent continuer de vivre avec ces dettes, car, ce faisant, ils accélèrent l'heure du jugement dernier.

En dépit de quelques progrès enregistrés dans la gestion internationale de l'environnement, nous avons encore une dette normative vis-à-vis de la nature. Le Protocole de Kyoto est un instrument incomplet, non seulement parce qu'il n'a pas atteint l'universalité, mais aussi parce qu'il n'encourage pas la viabilité de la forêt primaire et de ses écosystèmes. À cet égard, le Costa Rica œuvre à l'élaboration de mécanismes compensatoires pour éviter la déforestation avec différents groupes intergouvernementaux, tels que la Coalition des pays à forêts tropicales humides et le Groupe des 11, pour veiller à ce que le régime de l'après-Kyoto ne contienne pas les mêmes lacunes.

On ne peut hypothéquer le multilatéralisme. Il n'est pas juste d'exiger d'autres qu'ils s'acquittent des obligations qui émanent du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, si l'on ne s'acquitte pas de nos propres obligations. Ces deux traités, ainsi que tous leurs articles, font partie intégrante d'une architecture compliquée de confiance mutuelle qui n'admet pas de constructions partielles. Il nous faut éviter la prolifération aussi bien horizontale que verticale, veiller à ce que l'on s'acquitte des obligations émanant de ces traités et condamner toute tentative de rupture de cette confiance mutuelle. Nous ne pouvons admettre la prolifération d'exceptions à la non-prolifération.

Le multilatéralisme ne se construit pas sur des épreuves de force. En 2006, le monde a battu un nouveau record en consacrant 1 200 milliards de

dollars aux dépenses militaires. Selon le Projet Objectifs du Millénaire, un dixième de cette somme, c'est-à-dire 121 milliards de dollars, nous aurait permis de réaliser les objectifs fixés pour 2006 dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement dans tous les pays du monde. En 2006, en moyenne, pour chaque dollar versé à l'aide publique au développement par les États membres de l'Organisation de développement et de coopération économiques, les dépenses en armements se sont élevés à 7,5 dollars.

La sécurité n'est pas assurée par la multiplication des armes, comme l'histoire l'a prouvé à maintes reprises. La sécurité est assurée en remédiant aux injustices, aux pénuries et en créant des possibilités de réaliser une prospérité collective qui soit en phase avec la sécurité collective. À cet égard, le Costa Rica appelle au respect de l'Article 26 de la Charte des Nations Unies qui nous incite à promouvoir le « maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ». Voilà ce que dit la lettre morte de la Charte des Nations Unies.

C'est dans cet esprit que nous avons insisté sur l'adoption d'un traité sur le commerce des armes, instrument juridiquement contraignant qui codifierait les obligations existantes des États en vertu du droit international pouvant s'appliquer au commerce des armes. Nous célébrons donc l'adoption, par une majorité substantielle, de la résolution 61/89 de l'Assemblée, qui nous permet de relancer ce noble objectif de la Charte.

C'est également dans cet esprit que nous avons appelé à la réactivation du Consensus de Costa Rica, afin que les donateurs internationaux puissent récompenser les pays en développement qui déploient des efforts durables et vérifiables pour répondre aux besoins sociaux les plus pressants, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en augmentant l'investissement social et en réduisant les dépenses militaires.

Le multilatéralisme nécessite un sens partagé de l'urgence. Nous avons besoin de faire face à toutes les menaces mondiales, à tous les défis mondiaux, au moment opportun, pour ne pas créer un monde à deux vitesses : l'une à laquelle il nous faut deux décennies pour répondre à l'appel lancé par le Président Gayoom, entre autres, et l'autre à laquelle nous réagissons, en

quelques jours seulement, par des résolutions contraignantes telles que la résolution 1373 (2001) ou la résolution 1540 (2004).

Notre engagement à l'égard de la lutte contre le terrorisme doit non seulement viser à venir à bout des terroristes, mais également des causes profondes qui le renforcent et le régénèrent. À cet égard, il est aussi important de lutter contre les manifestations du terrorisme, ses conduits financiers et ses repaires que contre la pauvreté et le désespoir qui font le lit des extrémistes. Si nous voulons connaître le succès, nous ne pouvons nous permettre de retard s'agissant de surmonter les défis posés au développement.

Le multilatéralisme nécessite également un sens partagé de la justice. C'est la raison pour laquelle il convient qu'un plus grand nombre d'État ratifie le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. À mesure que nous avançons sur la voie de l'universalité de ce Statut et de l'acceptation de sa juridiction complémentaire, nous allons fermer les refuges et les cachettes où se dissimulent et d'où s'échappent les pires criminels de la terre.

Pour terminer, nous devons avoir le courage de nous regarder en face en tant qu'Organisation et États Membres. Nous ne pouvons laisser quelques erreurs affaiblir les fondements de cette Organisation. Nous devons tirer certains enseignements de nos erreurs et faire de la place à l'autocritique. Nous portons atteinte à la crédibilité et l'efficacité de cette Organisation si, chaque fois que nous passons par des situations difficiles ou peu commodes, nous nous contentons d'élaborer un rapport qui finit dans les archives. La très faible attention que nous avons apportée au suivi des rapports sur Srebrenica et le Programme pétrole contre nourriture constituent des exemples clairs de notre inaptitude apparente à tirer des leçons.

Comme l'a dit Harry Truman, en faisant référence à la tenue de la Conférence de San Francisco, « il est important pour nous qu'il y ait un début, même s'il est imparfait ». Depuis 1945, cette Organisation s'est élargie et a évolué, se renforçant grâce à l'expérience et aux réformes, incorporant de plus en plus de cultures et de vues, mettant en pratique, avec plus ou moins de succès, les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies. Cette Organisation n'a certainement pas toutes les solutions et ressources nécessaires car, en fin de compte, elle est freinée par le plus petit dénominateur commun, à savoir nous-mêmes, les États membres.

Nous avons toutes les raisons de persévérer et de prévaloir face aux difficultés auxquelles nous nous heurtons. Ni le pessimisme chronique de certains, ni l'égoïsme des autres ne freineront la marche, lente mais déterminée, de ceux d'entre nous qui croient au multilatéralisme et en un avenir de plus grand bien-être pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nicolas Maduro Moros, Ministre des affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Maduro Moros (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Notre peuple, depuis la République bolivarienne du Venezuela, a suivi le débat de l'Assemblée générale la semaine dernière. Il s'agit d'un peuple au cœur d'une révolution qui a réussi à construire de nouveaux espaces pour la culture politique, un peuple informé et éduqué qui a suivi avec une attention soutenue les positions présentées à l'Assemblée. Nous pouvons dire que ce débat a mis en évidence la situation actuelle dans le monde, un monde qui lutte pour établir la paix, un monde qui cherche de nouvelles directions.

Il y a un an, le Président Hugo Chávez Frías est intervenu de cette tribune pour alerter le monde et confirmer les inquiétudes de nombre de personnes dans le monde face à la folie guerrière qui s'est imposée parallèlement au désir de paix, désir partagé par la majorité.

Aujourd'hui, nous pouvons faire le bilan de cette folie guerrière. Il y a six ans, on a vendu, par un mensonge, l'invasion et l'agression d'un peuple frère, le peuple iraquien. Cela a reposé sur une campagne mondiale, justifiant l'occupation militaire du peuple arabe d'Iraq, de la nation iraquienne.

Aujourd'hui, cinq ans plus tard, nous pouvons dresser le bilan et nous voyons le résultat d'une politique de haine et de méchanceté. De 2002 à 2006, dans le budget des États-Unis, 610 milliards de dollars ont été investis dans la poursuite de cette guerre au Moyen-Orient, 610 milliards de dollars pour semer la mort et la destruction, 610 milliards volés aux contribuables américains pour investir dans les balles, les bombes et la mort. Si, pendant les six années de l'occupation de l'Iraq, ces 610 milliards de dollars investis dans la guerre avaient été investis au sens vrai du terme, ils auraient pu apporter le progrès social, l'égalité et la justice pour le peuple iraquien.

Mais les résultats sont parfaitement évidents, comme chacun peut le constater. Les études réalisées par des universités du monde entier établissent que plus de 600 000 Iraquiens sont morts à cause de l'invasion et de l'occupation militaire. Plus de 3 600 jeunes Américains ont été envoyés à la mort, et plus de 25 000 autres sont revenus chez eux mutilés, aveugles, sourds ou handicapés à vie. Les 610 milliards de dollars investis dans la mort n'ont fait que multiplier les violences, et le bilan que nous dressons aujourd'hui consiste à dire que cette invasion n'a pas eu pour effet de rendre le monde plus sûr ou plus équilibré, encore moins d'y instaurer la paix. Aujourd'hui, les nations doivent reconnaître que le monde est au contraire moins sûr, et qu'il est exposé à de plus grands dangers en raison du terrorisme. Le Moyen-Orient est déséquilibré, marqué par la violence et les divisions.

Si ces 610 milliards de dollars investis dans la guerre et la mort en Iraq avaient plutôt été consacrés à la vie, la situation serait différente à l'heure actuelle. Avec 610 milliards de dollars, on pourrait bâtir 3 millions d'hôpitaux ambulatoires pour veiller à la santé du monde, comme le font les peuples cubain et vénézuélien, à travers l'Alternative bolivarienne pour les Amériques, au profit de la population latino-américaine et caraïbe. Avec les 610 milliards de dollars investis dans la guerre, on pourrait construire plus de 12 millions d'habitations décentes pour les plus dépourvus des trois régions les plus pauvres du monde : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine et les Caraïbes. Avec ces 610 milliards de dollars investis dans des balles et des bombes dans le but de tuer, on aurait pu construire plus de 300 000 écoles qui auraient accueilli au moins 350 millions d'enfants et de jeunes étudiants dans le monde entier.

Mais non, la folie des hommes et l'appât des ressources naturelles mondiales ont poussé l'élite des États-Unis à entreprendre une guerre insensée et irrationnelle qui a semé la violence et la mort dans le monde. Si l'on dressait aujourd'hui un bilan concret de la situation, des résultats directs de cette guerre absurde et irrationnelle, il faudrait reconnaître que celle-ci a entraîné la mort, la destruction et la déstabilisation et qu'elle a créé plus de foyers de terrorisme qu'elle n'en a assaini. C'est pourquoi cette guerre insensée est le pire exemple qui soit du fonctionnement du système de sécurité en vue de maintenir l'équilibre et la paix dans le monde.

Aujourd'hui, la République bolivarienne du Venezuela invite ses frères du monde à réfléchir. Nous

devons ajuster les mécanismes afin de trouver l'équilibre et la paix et de mettre fin à cette folie qu'est la guerre.

Nous avons pu constater comment, ces derniers jours, les médias internationaux ont intensifié leur campagne de diabolisation du peuple et du Gouvernement iraniens. Nous avons entendu à plusieurs reprises des menaces dangereuses proférées contre la paix du peuple iranien. Le monde, les gouvernements représentés dans cette Assemblée se sont-ils demandé ce qui se passerait si la folie insatiable de l'élite qui gouverne les États-Unis devait entraîner une attaque contre le peuple pacifique d'Iran? Où cela nous mènerait-il? Il est temps de mettre un terme à cette campagne de diabolisation, de poser des garde-fous, de tirer la sonnette d'alarme, de lancer un appel et de s'allier pour arrêter la folie guerrière de l'élite qui gouverne les États-Unis d'Amérique.

Aujourd'hui, la guerre et la lutte contre le terrorisme occupent une place centrale dans l'ordre du jour international. Depuis cette tribune, nous voulons formuler une nouvelle fois à l'adresse du Gouvernement des États-Unis d'Amérique la demande d'extradition du terroriste Luis Posada Carriles, conformément au droit international, afin qu'il soit jugé pour les crimes qu'il a commis contre les nôtres en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Assemblée générale sait-elle que l'un des terroristes les plus dangereux de la planète, Luis Posada Carriles – chef d'un groupe terroriste, condamné pour des crimes qu'il a avoué avoir commis en Amérique du Sud dans le cadre de l'opération Condor, dont la disparition de centaines d'hommes et de femmes, l'explosion en vol d'un avion de la compagnie aérienne Cubana au-dessus de la Barbade, en 1976, et deux attentats à la bombe dans des sites touristiques de Cuba pendant les années 90 – est maintenant libre et vit en Floride, sous la protection du Gouvernement des États-Unis d'Amérique? Cette Assemblée sait-elle que ce terroriste a travaillé pour la CIA pendant 40 ans?

Nous avons demandé au Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité d'examiner cette question avec la diligence qui s'impose, et nous espérons que les gouvernements amis du monde entier aideront à ce que ce terroriste soit extradé et jugé pour avoir fait exploser un avion de la compagnie aérienne Cubana au Venezuela. Cette duplicité montre l'hypocrisie d'une politique qui alimente la guerre sous le prétexte de combattre le terrorisme mais qui, sur le territoire de ceux qui la mènent, protège l'un des plus

dangereux terroristes que l'hémisphère occidental ait connus.

De la même façon, nous tenons à exprimer, depuis cette tribune, notre ralliement à l'appel lancé par des gouvernements et peuples de plus en plus nombreux pour que les cinq Cubains détenus dans les prisons de l'empire, dans le cadre de la guerre contre le terrorisme qui est menée sur le territoire des États-Unis, bénéficient d'un procès équitable et soient immédiatement relâchés. Cette requête que nous présentons devant l'Assemblée générale s'inscrit dans la lutte que lance aujourd'hui la République bolivarienne du Venezuela.

Depuis cette tribune, aujourd'hui, nous saluons la victoire du Président Rafael Correa, des forces progressistes et du peuple équatoriens, aux récentes élections à l'Assemblée nationale constituante, qui va mener le processus de changement pacifique en Équateur. Cette victoire s'inscrit dans un ensemble d'initiatives de changement qui montrent pacifiquement et démocratiquement la voie à suivre en Amérique du Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes, initiatives que des oligarchies nationales, des complots internationaux et des campagnes médiatiques ont essayé de contrer. Mais la voix du peuple équatorien est claire, elle se joint à celles du peuple bolivien, du peuple vénézuélien et du peuple uruguayen. L'Amérique du Sud, l'Amérique latine et les Caraïbes le demandent; nous exigeons que soit respecté le droit au changement démocratique pacifique dans nos sociétés. Nous demandons le respect du droit de créer, à travers une révolution démocratique, de nouveaux processus et de nouvelles structures économiques et sociales qui permettent de surmonter la pauvreté et de bâtir des démocraties qui soient véritablement fondées sur l'égalité.

Le monde sait combien il y a eu et il y a encore de conspirations incessantes contre la démocratie vénézuélienne et contre le Président Hugo Chávez. Le monde sait comment notre peuple a affronté victorieusement en 2002 une tentative de coup d'État dont l'intention était de détruire la démocratie et d'assassiner le Président Hugo Chávez.

Aujourd'hui le peuple vénézuélien est en plein processus de réforme de la Constitution. En décembre, le peuple vénézuélien, après un débat sur les conditions et propositions relatives à la réforme constitutionnelle, se rendra aux urnes et décidera de façon souveraine quel doit être le destin de notre pays et quelles seront

les réformes visant à élargir les bases de la démocratie politique, sociale et économique sur laquelle notre peuple se prononce actuellement. Aujourd'hui nous réaffirmons à l'intention du monde entier que nous voulons que l'on respecte la souveraineté du Venezuela, que l'on respecte l'indépendance du Venezuela, et que cessent les campagnes médiatiques impérialistes qui tentent de défigurer et transformer les vraies conditions de la construction démocratique de notre peuple et de notre révolution populaire.

Aujourd'hui nous réaffirmons qu'il faut une réforme profonde et intégrale au sein de l'Organisation des Nations Unies. Un autre monde, multipolaire, équilibré, sans hégémonie impérialiste est nécessaire, urgent et possible. Nous participons au débat sur la réforme de l'ONU. Nous pensons que cette Organisation doit mener une refondation de ses institutions. L'Organisation doit se reconstruire pour devenir un instrument fidèle au service d'un monde multipolaire, d'un monde équilibré, d'un monde de paix, d'un monde sans hégémonies. Dix-sept ans d'un monde unipolaire nous ont démontré la nécessité d'une transformation profonde des organismes multilatéraux pour qu'ils se mettent au service de la paix, de l'égalité, de la justice et des grandes causes de l'humanité.

Aujourd'hui nous réaffirmons notre conviction de la nécessité pour cette Organisation de mener une refondation en profondeur et d'avancer vers la démocratisation du Conseil de sécurité, vers une augmentation du nombre de ses membres, à la fois permanents et non permanents; vers l'acquisition de nouvelles fonctions par l'Assemblée générale; vers le renforcement du rôle politique du Secrétaire général.

En définitive, pour que nous puissions avancer vers la création de nouveaux mécanismes de dialogue, de coexistence et de construction d'un monde multipolaire, dans lequel nous aurons tous la même valeur, dans lequel nos peuples pourront se considérer comme égaux dans le cadre d'une coopération mondiale visant à jeter les bases de la paix, les bases de la justice; pour surmonter la folie de la guerre et pour pouvoir faire échec au désir des élites du monde de s'approprier les ressources naturelles et les richesses de nos peuples.

La République bolivarienne du Venezuela réaffirme sa volonté de mener, aux côtés des peuples du monde, une réforme en profondeur qui transforme l'ONU en une nouvelle Organisation, en un véritable

instrument au service de la paix, de la vie et du développement.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Choe Su Hon, Ministre adjoint des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

M. Choe Su Hon (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen; texte anglais fourni par la délégation*): Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Je suis certain que sous votre direction avisée nos travaux seront couronnés de succès.

J'aimerais commencer ma déclaration en réaffirmant la position fondée et juste de la République populaire démocratique de Corée et en mettant l'accent sur ses efforts sincères pour régler la question nucléaire sur la péninsule coréenne, qui continue de retenir l'attention de la communauté internationale. Cette question, comme cela a été dit clairement à maintes reprises depuis cette tribune même, n'est rien de plus qu'un produit de la politique profondément ancrée et hostile des États-Unis envers la République populaire démocratique de Corée, qui dure depuis plus d'un demi-siècle.

La paix et la stabilité sur la péninsule coréenne sont directement liées à la paix et à la sécurité dans la région de l'Asie du Nord-Est et dans le monde entier. Il est toutefois regrettable qu'il n'y ait jamais eu de paix et de stabilité durables dans la péninsule coréenne. Au contraire, il y a eu un cycle récurrent de tensions dont la cause principale n'est autre que les relations hostiles actuelles entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

Comme l'histoire l'a prouvé, aucun problème ne peut être réglé par le recours aux sanctions et aux pressions. La République populaire démocratique de Corée – dont le territoire est exigu et la population peu nombreuse – n'a eu d'autre choix que de renforcer son pouvoir militaire dans un but d'autodéfense, sur la base de la politique de Songun, pour protéger sa souveraineté et sa dignité nationales face aux menaces de frappes nucléaires et d'implacables sanctions économiques brandies par les États-Unis.

C'est grâce à la politique de Songun de notre estimé Général Kim Jong Il et à nos efforts actifs que

nous avons pu garantir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et maintenir un équilibre stratégique dans la région de l'Asie du Nord-Est. Notre politique de Songun est pour nous une source de grande fierté et de confiance en nous, parce qu'elle exerce une dissuasion contre tout conflit militaire et assure la paix dans la péninsule coréenne et dans l'Asie du Nord-Est.

Notre capacité militaire nationale est de nature défensive, dans la mesure où son seul but est de sauvegarder notre souveraineté et de satisfaire les aspirations des pays de la région, qui sont désireux de paix, de sécurité et de stabilité.

La dénucléarisation de la péninsule coréenne a été tout au long de sa vie un enseignement de notre cher Président Kim Il Sung, père de notre nation, et notre position a toujours été que la question nucléaire doit être réglée de façon pacifique par le dialogue et la négociation. Grâce à nos efforts sincères, plusieurs séries de pourparlers à six parties ont déjà eu lieu. Cela a permis l'adoption de la Déclaration commune du 19 septembre 2005, suivie de l'accord du 13 février 2007 sur des mesures initiales en vue de dénucléariser la péninsule coréenne. La Déclaration commune définit les obligations de toutes les parties dans la dénucléarisation de la péninsule coréenne, sur la base du principe « des mots pour des mots et des actes pour des actes ».

La dénucléarisation de la péninsule coréenne n'aboutira pas à notre désarmement unilatéral, mais elle peut être obtenue en mettant fin aux relations d'hostilité entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis et en éliminant toutes les menaces nucléaires dans la péninsule coréenne et dans la région environnante.

La République populaire démocratique de Corée a suspendu l'activité des installations nucléaires de Nyongbyon et autorisé le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, s'acquittant ainsi sincèrement de ses obligations en vertu de l'accord du 13 février. Les installations nucléaires de Nyongbyon sont l'organe principal de notre industrie d'énergie nucléaire indépendante, édiflée avec d'énormes ressources humaines et matérielles. C'est donc une décision politique courageuse que d'arrêter leur opération et de passer aujourd'hui au stade de la désactivation en vue de leur démantèlement définitif.

Comme nous l'avons encore une fois indiqué clairement aux pourparlers à six pays tenus récemment

à Beijing, la bonne application de la Déclaration commune du 19 septembre exige de toutes les parties qu'elles s'acquittent de leurs obligations respectives conformément au principe « des actes pour des actes ». Cette application dépend plus précisément des mesures pratiques que les États-Unis et le Japon prendront pour mettre un terme à leurs politiques d'hostilité envers la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis devraient prendre des mesures pour modifier leur politique envers mon pays et normaliser les relations bilatérales, tandis que le Japon devrait rompre avec sa politique passée d'agression et de crimes et cesser son comportement hostile envers mon pays, comme il s'est engagé à le faire. Nous suivrons de très près tout ce que les États-Unis et le Japon feront à ce stade, stade qui exige des actes.

Rien n'est plus urgent ni plus important que la réunification de la nation qui doit, depuis plus de 50 ans, supporter une division territoriale imposée par des forces extérieures. Depuis les premiers temps de cette division, la République populaire démocratique de Corée n'a cessé de chercher à réunifier la nation par l'entremise de négociations et d'un dialogue indépendants entre le sud et le nord de la Corée, jugeant que la réunification est une tâche nationale de la plus haute importance. La Déclaration commune Nord-Sud historique du 15 juin 2000, déclaration d'indépendance nationale et de réunification pacifique, cherchait à parvenir à la réunification par le biais d'efforts concertés conformes aux idéaux de « notre nation elle-même », rejetant donc toute ingérence de forces extérieures.

Le Sommet Nord-Sud actuellement en cours à Pyongyang marque le début d'une nouvelle phase qui est de bon augure pour la paix, la prospérité commune et la réunification et porte les relations intercoréennes à un niveau plus élevé, conformément à la Déclaration commune historique et à l'esprit de « notre nation elle-même ». Si le Nord et le Sud s'assoient face à face dans un esprit d'indépendance nationale et d'amour du pays, tous les problèmes pourront certainement être résolus dans l'intérêt de notre nation, quelles que soient les différences entre nos idées et nos systèmes.

Pour atteindre les objectifs de la Déclaration commune Nord-Sud et pour rétablir la paix sur la péninsule coréenne, il faut que cessent la politique d'hostilité des États-Unis à l'égard de notre pays et leur ingérence dans les affaires intérieures de notre nation. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement de notre République n'épargnera aucun effort pour parvenir à

une réunification nationale aussi rapide que possible en insistant sur la notion d'une seule nation, en défendant la paix, en instaurant l'unité sur la base de l'idéal de « notre nation elle-même », et en brandissant l'étendard de la Déclaration commune Nord-Sud.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur la tentative récente du Japon d'utiliser la militarisation pour jeter une ombre sur le développement futur de la péninsule coréenne et de ses voisins. En outre, les mesures discriminatoires et répressives prises par le Japon sont un déni des droits nationaux des Coréens vivant au Japon et constituent une violation du droit international.

Les manœuvres récentes du Japon contre la République populaire démocratique de Corée et l'Association générale des Coréens résidant au Japon (Chongryon) ont porté les relations entre nos deux pays au plus bas niveau possible. Défiant ouvertement la dénonciation et la condamnation par la communauté internationale de la façon dont le Japon traite les Coréens, les autorités japonaises n'ont pas hésité à déformer l'histoire, allant même jusqu'à tenter de dissimuler les crimes sanguinaires perpétrés autrefois par le pays, tout en transformant leur « force d'auto-défense » en une armée régulière dotée d'un mandat qui autorise des frappes préventives contre d'autres pays en changeant la « Constitution de paix » en une Constitution de guerre.

En effet, la tentative d'éliminer par la force la Chongryon, organisation d'outre-mer légitime de nos compatriotes, constitue une atteinte à la souveraineté de la République populaire démocratique de Corée, tout aussi grave que pourraient l'être des sanctions financières, ainsi qu'une violation massive des droits de l'homme d'après les dispositions des instruments en vigueur relatifs aux droits de l'homme.

Nous espérons donc que le Japon s'engagera vraiment sur la voie de l'amitié et de la paix au lieu de revenir à un passé peu reluisant. Si le Japon ne rompt pas clairement avec ses crimes passés, il n'a pas droit à un avenir.

Bien que la première décennie du nouveau millénaire touche presque à sa fin, notre planète n'a même pas connu un seul jour de paix. En fait, la paix et la sécurité dans le monde ont à faire face aujourd'hui à des défis de plus en plus graves. Les principes du respect de la souveraineté nationale et de l'égalité – base des relations internationales contemporaines – sont menacés par les tentatives

d'élargissement de la « guerre contre le terrorisme » pour des raisons intéressées, et par l'autoritarisme et l'arbitraire de forces qui préconisent des frappes nucléaires préventives et accélèrent la modernisation des armes nucléaires.

La situation internationale actuelle exige que l'ONU renforce son rôle central et ses fonctions pour régler des questions telles que la paix et la sécurité internationales et le développement économique et social durable, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Il ne faut jamais tolérer l'unilatéralisme et l'autoritarisme, car ils enfreignent les principes du droit international et de la Charte, ainsi que les efforts collectifs visant à édifier un ordre mondial nouveau et juste, fondé sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'égalité et de l'avantage mutuel.

Les différends doivent être résolus pacifiquement par le biais du dialogue et des négociations. Il ne faut absolument jamais tolérer les sanctions collectives et le recours à la force sous la forme d'une agression armée contre des États souverains.

Le Conseil de sécurité doit être un organe responsable qui garantisse vraiment la paix et la sécurité internationales. Il ne doit pas être utilisé par certains pays pour promouvoir leurs propres intérêts stratégiques.

Le nouveau monde pacifique et prospère souhaité par l'humanité doit reposer sur des relations internationales équitables, dans le respect de la souveraineté de tous les États Membres de l'Organisation sans différenciation et des principes de l'égalité et de l'avantage mutuel.

La République populaire démocratique de Corée continuera de lutter pour la création d'un ordre mondial juste et égal fondé sur les idéaux de l'indépendance, de la paix et de l'amitié.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Riaz Mohammad Khan, Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à cette fonction prestigieuse. Votre grande expérience politique et votre savoir-faire diplomatique aideront sans nul doute l'Assemblée générale à venir à bout de son ordre du jour chargé. Je tiens à dire toute la satisfaction et la grande fierté que

nous ont procurées les résultats obtenus par votre prédécesseur, Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, pendant sa présidence. Sa stature et ses réalisations illustrent le rôle éminent des femmes dans le monde musulman.

Je voudrais également exprimer toute notre estime au Secrétaire général Ban Ki-moon pour la remarquable assiduité avec laquelle il œuvre au règlement des situations de crise et des problèmes humanitaires. Nous soutenons le Secrétaire général dans sa volonté de perfectionner l'ONU afin qu'elle puisse faire face aux problèmes et aux circonstances favorables du moment.

Survenue au crépuscule du XX^e siècle, la fin de la guerre froide a fait naître l'espoir d'un monde meilleur. Mais 10 ans plus tard, le monde est en proie à une incertitude constante et traverse une période de tumultes de plus en plus graves, du fait de l'apparition de nouvelles menaces terroristes, de la violence et des divisions croissantes entre les cultures et les sociétés, mues par la suspicion et les préjugés. L'origine de ce malaise croissant ne réside pas dans un choc des valeurs ou des civilisations mais dans l'incapacité de la communauté internationale à empêcher l'aggravation des différends et dans notre inaptitude collective à universaliser, dans l'intérêt de tous les peuples, les chances et les bienfaits offerts par le progrès technique et la mondialisation.

Le conflit continue de faire rage en Palestine, en Iraq et en Afghanistan. En Asie du Sud, la question du Cachemire n'est toujours pas résolue. Les différends de longue date sont exacerbés par de nouvelles dissensions. À cela s'ajoute l'apparition de graves problèmes liés aux changements climatiques, à la sécurité énergétique ainsi qu'aux déséquilibres financiers et commerciaux.

Dans ce monde complexe qui est le nôtre, l'ONU a un rôle indispensable et vital à jouer. Elle occupe une place centrale dans l'essor des relations internationales et demeure le seul instrument, reconnu comme tel, qui soit en mesure d'édicter des règles sur la base de principes et de normes acceptés pour gérer les affaires mondiales.

Le terrorisme fait planer un péril grave et tentaculaire. Il déstabilise les sociétés. Il ne saurait être associé à une religion ou à une culture en particulier. Il faut le condamner et le stopper en combattant simultanément ses manifestations et ses causes profondes.

Il est tout aussi inquiétant de constater que d'aucuns tendent à diffamer des cultures ou religions et à creuser les divisions, en particulier entre l'Occident et le monde islamique. Il est dangereux de tolérer l'islamophobie sous le couvert de la liberté d'expression. À l'heure de la mondialisation, nous avons plus que jamais besoin de concorde, d'harmonie et de ponts entre les cultures et les peuples, grâce à des initiatives comme l'Alliance des civilisations, au dialogue interconfessionnel et à la modération éclairée.

Le conflit et la violence que connaît le Moyen-Orient sont étroitement liés à la question palestinienne qui tourmente les Palestiniens et les musulmans du monde entier depuis maintenant deux générations. Il s'agit avant toute chose d'un problème de liberté. La sécurité ne pourra être assurée tant que les Palestiniens se verront privés de liberté. Le salut se trouve dans la proposition que les nations arabes ont formulée à Beyrouth il y a cinq ans. Le Pakistan l'approuve. Le monde a le devoir historique de faire cesser le drame vécu par le peuple palestinien en lui permettant d'ériger son propre État en Palestine, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et au plan de paix arabe. De son côté, Israël a l'obligation de se retirer de tous les autres territoires arabes occupés et de respecter pleinement l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban. Toute action contraire à ces impératifs de base ne fera que prolonger l'agonie et le chaos dans la région.

Le Pakistan est vivement préoccupé par la gravité de la situation en Iraq. Nous déplorons les sanglantes luttes intestines qui y font rage. La paix ne pourra s'installer que par la voie du dialogue, de la coopération mutuelle et de la tolérance. Il est vital, tant pour le peuple iraquien que pour l'ensemble de la région, de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq et de respecter pleinement sa souveraineté.

Le Pakistan s'inquiète également de l'antagonisme alarmant créé par la question du programme nucléaire iranien. Nous avons plaidé avec insistance en faveur de la diplomatie car un recours à la force risquerait d'avoir des conséquences incalculables pour cette région déjà bouillonnante et prompte à exploser.

La violence, l'essor du terrorisme et la montée de l'extrémisme dans notre région résultent des événements survenus ces 30 dernières années, à partir du moment où l'Afghanistan voisin est devenu un front de la guerre froide. Paradoxalement, la lutte livrée en

Afghanistan dans les années 1980 a concouru à consolider les mouvements de libération qui ont culminé avec la chute du Mur de Berlin. Dans les années 1990, en revanche, l'Afghanistan a pâti de l'inaction et de l'indifférence internationales jusqu'à ce que le traumatisme et l'horreur causés par les attentats du 11 septembre braquent de nouveau l'attention internationale sur ce pays ravagé par la guerre.

Les fâcheux événements qui surviennent chez nos voisins se répercutent au sein de notre société, favorisant le terrorisme et l'extrémisme, en particulier dans les régions tribales limitrophes de l'Afghanistan. Nous combattons Al-Qaïda et d'autres éléments terroristes avec ténacité et détermination. Nous avons déployé dans ce but près de 100 000 soldats, dont un très grand nombre ont péri. Dans les régions tribales, nous prenons des dispositions politiques et administratives et menons à bien des projets visant à apporter des changements socioéconomiques. Dans le cadre d'une stratégie de grande envergure, nous avons introduit des réformes pour juguler l'extrémisme.

Nous offrons notre coopération au niveau international et nous élevons contre toutes les remarques et insinuations malavisées, faites en particulier par certains organes d'information de la scène internationale, qui dénigrent nos intentions et nos efforts. Il importe de mesurer l'ampleur gigantesque du problème et de reconnaître que sa résolution exige des efforts soutenus dans la durée tant au niveau local qu'au plan international.

Le Pakistan souhaite que la paix règne dans la région. Aucun autre pays que le Pakistan n'a autant à gagner de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nous sommes donc favorables à toute initiative susceptible d'aider les Afghans à aboutir à la réconciliation nationale et à reconstruire leur pays. La vaste jirga qui s'est récemment tenue à Kaboul est porteuse d'espoir. Beaucoup dépendra de l'efficacité des mécanismes de suivi, en particulier du conseil mixte de 50 membres, chargé de rallier l'opposition à la cause de la paix dans la région. La communauté internationale a également une responsabilité majeure à assumer, en offrant à l'Afghanistan un programme de reconstruction comparable au Plan Marshall.

Le Pakistan a engagé avec l'Inde un processus de paix qui a déjà largement contribué à améliorer nos relations bilatérales. Nos deux pays doivent à présent profiter des circonstances favorables, au plan international et régional, pour résoudre leurs

divergences, en particulier la question du Jammu-et-Cachemire, qui est le nœud du conflit et des tensions régnant en Asie du Sud. Les deux parties devront faire preuve de volonté politique, de courage et de souplesse. Nous recherchons une solution acceptable pour l'Inde, pour le Pakistan et, surtout, pour les habitants du Jammu-et-Cachemire.

Le Président Pervez Musharraf a formulé des idées importantes qui ont été bien accueillies par le peuple cachemiri, lequel doit impérativement être associé au processus. Il est par ailleurs essentiel d'instaurer un environnement exempt de violations des droits de l'homme au Cachemire pour que la paix puisse être durablement rétablie. La mise en œuvre d'une solution pacifique satisfaisant les aspirations du peuple cachemiri marquera l'avènement d'une nouvelle ère de confiance mutuelle et de coopération en Asie du Sud.

L'accord nucléaire que les États-Unis s'appêtent à conclure avec l'Inde vient modifier la donne dans notre région. Nous sommes inquiets pour la stabilité stratégique, que nous voulons maintenir malgré notre opposition catégorique à une course aux armements en Asie du Sud. En outre, nous sommes très soucieux de développer nos activités civiles de production d'énergie nucléaire dans le cadre d'un régime international de garanties. Nos moyens nucléaires et stratégiques servent uniquement des buts défensifs. Nous nous sommes engagés sur la voie nucléaire à partir de 1974 seulement, lorsque le premier essai nucléaire indien est venu ébranler l'équilibre stratégique. Les initiatives que nous avons prises pour maintenir l'Asie du Sud à l'abri des armes nucléaires ont été fraîchement accueillies sur la scène internationale. En 1998, de nouveau face à ce dilemme, nous nous sommes vus contraints de mettre en place un système de dissuasion en réaction aux essais indiens. Sans cela, nous aurions suscité des interrogations lourdes de conséquences quant à l'étendue de nos moyens, avec à la clef des erreurs d'appréciation.

Je tiens à réaffirmer que notre capacité stratégique a uniquement une finalité dissuasive et défensive. Nous sommes opposés à la course aux armements et voulons maintenir une force de dissuasion minimale crédible. Nous ne serons pas les premiers à effectuer des essais dans notre région. Nous n'utiliserons jamais notre capacité nucléaire contre un État non détenteur d'armes nucléaires. Nous restons résolument attachés à un désarmement général et complet et à la non-prolifération. Nous voulons être

considérés comme un partenaire et non comme la cible du régime mondial de non-prolifération nucléaire. Nous sommes déterminés à développer la production d'énergie nucléaire conformément aux garanties internationales afin de répondre à nos besoins croissants en énergie.

Il est évident que le consensus mondial sur le désarmement et la non-prolifération a été sérieusement mis à mal. Il y a plusieurs raisons à cela : le désaveu du désarmement nucléaire par des États dotés d'armes nucléaires ayant signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP); l'émergence de facto d'États dotés d'armes nucléaires qui ne sont pas parties au TNP; l'impossibilité d'apaiser les inquiétudes des États non dotés d'armes nucléaires en matière de sécurité; et la mise en œuvre sélective de la coopération nucléaire pacifique. Le besoin d'un consensus universel en matière de non-prolifération, de désarmement et de coopération nucléaire pacifique qui élimine les dangers et les risques et établisse la coopération de façon équitable se fait clairement sentir. Dans les mois à venir, les États qui font partie du Groupe des fournisseurs nucléaires ont une lourde responsabilité à porter car l'adoption d'une approche sélective ou discriminatoire pourrait nuire au consensus existant en matière de désarmement et de non-prolifération.

Le monde reconnaît lentement la menace existentielle posée par les changements climatiques. La réunion spéciale qui s'est tenue le 24 septembre a permis de concrétiser les questions dont nous devons traiter. L'environnement est une responsabilité mais aussi une ouverture. La responsabilité, c'est de soigner la Terre blessée et dégradée. Le défi va bien au-delà de Kyoto. Tous ensemble, nous devons freiner notre mode de vie cupide et extravagant. L'ouverture c'est de développer l'environnement en tant que secteur d'emploi permettant d'absorber une partie des ressources humaines mondiales pour effectuer une activité utile. Il nous faut prendre conscience qu'avec les avancées technologiques, il ne serait plus rationnel d'employer toute la main d'œuvre dans la production et la fabrication et dans le secteur des services.

Sur cette toile de fond, une grande partie de l'humanité continue de souffrir de la faim, de la pauvreté et de la maladie, ce qui est tragique en ces temps modernes, où le miracle de la technologie a permis à l'humanité de dépasser effectivement son existence primitive. Le Groupe des 77 a insisté sur une vaste entreprise pour le développement durable

permettant la croissance économique et la protection environnementale. Il nous faudrait adopter des politiques et des mesures cohérentes qui se renforcent mutuellement et avancer dans ces trois directions avec le même niveau d'engagement politique et juridique. L'ONU a un rôle central à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international.

Le Pakistan, en tant que pays présidant actuellement le Groupe des 77 et la Chine, a proposé des étapes pour permettre aux pays en développement de coordonner et d'élargir leurs efforts de coopération pour le développement. Conformément au mandat adopté au deuxième Sommet du Sud, nous allons réunir un Groupe d'experts éminents du Sud pour renforcer les positions communes des pays en développement dans des domaines essentiels comme le financement du commerce, la technologie, l'énergie et les changements climatiques.

Le Pakistan convient qu'il faudrait réformer et moderniser la gestion et le Secrétariat de l'ONU afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité du système. Le Premier Ministre Shankat Aziz est le coprésident du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système. Ce processus de réforme doit rester sensible au principe de l'égalité souveraine de tous les États dans le processus décisionnel. Cela s'applique en particulier à l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité, qui doit élargir la représentation de tous les États Membres plutôt que accroître le cercle des privilégiés. Il faut veiller à ce que les fonctions du Conseil de sécurité n'éclipsent pas les responsabilités de l'Assemblée générale prévues par la Charte ou celles des autres grands organes de l'ONU.

Au Pakistan, nos aspirations sont les mêmes qu'ailleurs : nous souhaitons accélérer notre développement socioéconomique, construire une société fondée sur le savoir et contribuer à la paix et au développement dans le monde, suivant les valeurs profondes de notre confession et notre vision d'un État islamique progressiste. Ce sont les orientations qui nous ont été données par le Président Musharraf pour établir les priorités et présenter des programmes de réforme. On a fait beaucoup pour améliorer les institutions, promouvoir une politique démocratique et bâtir une économie saine.

Pour citer quelques exemples, nous avons maintenant des institutions démocratiques à l'échelon local, comptant obligatoirement un tiers de femmes. Nos minorités ont été intégrées dans la vie politique. Nos médias sont libres, dynamiques et osent s'affirmer. Notre économie a connu une certaine stabilité de croissance ces huit dernières années et le produit national ainsi que le revenu par habitant du Pakistan ont doublé. Nous nous préparons à présent à des

élections car nos assemblées nationales et provinciales vont bientôt arriver au terme de leur mandat. Alors que nous entrons dans une phase importante de notre vie politique, nous sommes tout à fait conscients qu'un Pakistan solide et stable est capital pour la paix et le progrès dans notre région.

La séance est levée à 13 h 50.